



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8493^e séance

Mercredi 27 mars 2019, à 10 h 25

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Delattre	(France)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Goolab
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Indonésie	M. Syihab
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M. Trullols Yabra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le conflit syrien est entré ce mois dans sa neuvième année. Le peuple syrien a vécu huit longues années d'immenses souffrances, et le conflit semble loin d'être terminé.

Le Secrétaire général a observé avec une profonde préoccupation la détérioration de la situation à Edleb au cours des dernières semaines, dans le contexte d'une escalade de la violence. On a signalé des échanges de tirs d'artillerie et de mortier ainsi que des frappes aériennes, dont une partie auraient touché des cibles civiles, faisant des victimes civiles et provoquant le déplacement de dizaines de milliers de personnes supplémentaires. Il est fait état du recours à des attaques à la roquette dans les raids menés au-delà des lignes de front par Hayat Tahrir al-Cham, faisant des victimes parmi les soldats du Gouvernement et dans la population civile.

L'ONU craint que cette escalade ne mette sous pression le mémorandum d'accord conclu par la Russie et la Turquie, qui permet depuis septembre 2018 de limiter dans une large mesure l'ampleur des opérations militaires dans la région. Nous espérons que les patrouilles coordonnées annoncées récemment par la Russie et la Turquie permettront d'éviter une nouvelle escalade dans le nord-ouest, nous les prions de respecter les accords conclus à propos d'Edleb, et nous encourageons toutes les parties concernées à mettre fin à la violence et à stabiliser une situation dangereuse.

Nous appelons également les garants à travailler de concert pour régler le problème des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité dans le plein respect du droit international humanitaire, ce qui est essentiel pour éviter des déplacements massifs et prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire. La semaine dernière, les Forces démocratiques syriennes, avec l'appui de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, ont annoncé la prise de Baghouz, le dernier territoire syrien contrôlé par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), ce qui constitue une avancée importante dans la lutte contre les groupes terroristes qui ont infligé une misère indicible à d'innombrables victimes. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer totalement la menace de l'EIIL.

Pendant ce temps, des milliers de personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants, fuient les opérations de lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant à Deir el-Zor et partent se réfugier dans le camp el-Hol, dans la province de Hassaké. Plus de 140 enfants sont morts en chemin ou peu de temps après leur arrivée dans le camp el-Hol. Il est indispensable de poursuivre et d'accélérer la mobilisation pour répondre aux besoins humanitaires et en matière de protection des quelque 72 000 résidents du camp, sachant que des milliers de personnes supplémentaires sont attendues.

Dans le nord-est, l'ONU encourage vivement les efforts diplomatiques internationaux afin d'éviter à tout prix une escalade militaire. Toute escalade dans le nord-est pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour les civils et créer des conditions propices au retour de l'EIIL. Je réitère le rappel adressé par le Secrétaire général à la communauté internationale : les opérations de lutte contre le terrorisme ne peuvent se substituer à la responsabilité de protéger les civils.

Le Conseil entendra dans un moment un exposé de mon collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, mais j'ajoute mon propre appel à garantir un acheminement soutenu et sans entrave des secours humanitaires vers les populations civiles dans toute la Syrie, et en particulier à Roukban, où l'ONU n'a pas acheminé d'assistance depuis la mi-février. On nous a signalé que d'autres voies commerciales ont été coupées, ce qui place les habitants de ce camp dans une situation encore plus vulnérable. L'ONU collabore avec toutes les parties pour trouver une solution durable, qui englobe la réinstallation des résidents du camp dans leurs régions d'origine ou dans des endroits de leur choix.

Une solution durable ne sera trouvée que si l'on adopte une approche de principe soigneusement planifiée qui garantisse le respect des normes fondamentales en matière de protection. À cette fin, il faut une coopération et une coordination constructives entre toutes les parties concernées : le Gouvernement syrien, le groupe d'opposition armé présent dans le camp, la Russie, les États-Unis et la Jordanie. Pendant ce temps, l'ONU attend que le Gouvernement autorise l'acheminement d'un troisième convoi humanitaire transportant une aide vitale. J'encourage toutes les parties à coopérer avec le sentiment d'urgence que doivent susciter ces problèmes humanitaires.

Une désescalade soutenue en vue d'instaurer à terme un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire et l'amélioration tangible des conditions de vie des Syriens sont essentielles pour instaurer un processus politique crédible qui permette de mettre pleinement en œuvre la résolution 2254 (2015).

À cet égard, l'Envoyé spécial Pedersen s'est efforcé de faire avancer les cinq objectifs présentés au Conseil le 28 février (voir S/PV.8475). Ces objectifs sont, premièrement, d'entamer et d'approfondir un dialogue soutenu avec le Gouvernement syrien et l'opposition sur l'instauration de la confiance en vue de créer un environnement sûr, calme et neutre; deuxièmement, de voir des mesures plus concrètes sur la question des détenus, des personnes enlevées et des personnes disparues; troisièmement, d'associer un large éventail de Syriens au processus politique; quatrièmement, de convoquer dès que possible une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et sans exclusive; et cinquièmement, d'aider les parties internationales à approfondir leur propre dialogue en vue d'atteindre l'objectif commun d'un règlement politique crédible et durable du conflit syrien qui puisse bénéficier de la légitimité internationale.

S'agissant du premier objectif, l'Envoyé spécial a tenu une deuxième réunion avec le Gouvernement syrien à Damas et une deuxième réunion avec la Commission syrienne de négociation de l'opposition à Riyad. Ces deux consultations ont examiné en détail les questions évoquées dans la résolution 2254 (2015). Aucun sujet n'a été exclu et les deux parties se sont félicitées d'un dialogue de grande envergure. Ces contacts réguliers et approfondis sont nécessaires pour définir des mesures concrètes qui permettront d'instaurer la confiance en vue de créer un environnement sûr, calme et neutre.

Notre deuxième objectif, à savoir des mesures concrètes concernant la libération des détenus et des personnes enlevées et l'élucidation du sort des personnes disparues, a également été évoqué en profondeur avec le Gouvernement et l'opposition. Le 18 mars, à Moscou, le Bureau de l'Envoyé spécial a présenté un certain nombre de propositions concrètes au Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, dont l'ONU est membre, aux côtés de l'Iran, de la Russie et de la Turquie. L'une des principales demandes de l'ONU était d'aller au-delà des échanges d'une personne contre une personne et de mettre l'accent sur la libération simultanée d'un nombre inégal de personnes, ce qui n'a soulevé aucune objection de la part des autres membres du Groupe de travail. Toutefois, les détails de la prochaine opération de libération, notamment le nombre de personnes qui seront libérées, le calendrier de libération et le suivi, doivent encore être définis, en étroite coopération avec les parties syriennes. En outre, l'ONU a proposé que le Groupe de travail se réunisse à Genève dans un proche avenir.

Au bout du compte, le Secrétaire général souhaite que dans le cadre de ces discussions, l'on passe des bonnes paroles aux actes, que le plus grand nombre possible de personnes détenues soient libérées et que le sort des personnes disparues soit élucidé. Des progrès sur ce dossier pourraient donner l'assurance qu'une nouvelle Syrie est possible, en particulier à ceux qui souhaitent revenir chez eux. Tant de familles syriennes ont été touchées et veulent que l'on se penche sérieusement sur cette question.

En ce qui concerne le troisième objectif, grâce à nos efforts pour promouvoir la participation, nous avons pu faire en sorte que les priorités et les voix d'un large éventail de Syriens, en Syrie et dans la diaspora, soient incluses dans le processus politique. Plus récemment, l'ONU a entendu les voix diverses du Conseil consultatif des femmes syriennes et de la société civile syrienne à l'occasion de la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Nous avons entendu parler des répercussions que le conflit avait eues sur leur vie, mais aussi de leur force et de leur résilience pour répondre aux terribles besoins créés par ce conflit. Cette participation très large de toutes les dimensions de la société syrienne contribue à renforcer la prise en main par les Syriens de l'élaboration de leur avenir. Ces discussions nécessaires mais difficiles représentent un microcosme de la

coopération véritable dont doivent faire preuve les deux parties aux négociations. Les problèmes qui touchent les Syriens, notamment les obstacles à un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité, doivent être traités. Un règlement politique qui réponde à leurs besoins et à leurs aspirations légitimes contribuerait à faire avancer les choses.

En ce qui concerne la commission constitutionnelle, c'est-à-dire le quatrième objectif qui est d'ouvrir la porte à un processus politique plus large, les discussions menées jusqu'à présent, y compris avec le Gouvernement et l'opposition, ont abouti à un accord de principe selon lequel le lancement viable d'une commission constitutionnelle exigerait une série d'accords pour réguler ses travaux. Pour ce faire, il faudrait des accords sur le mandat de la commission, sa structure et ses modalités de vote et de partage, ainsi que sur le rôle de facilitation de l'ONU, sans oublier des assurances concernant la sécurité de tous les participants à la commission constitutionnelle. Les discussions se poursuivent également pour faciliter l'achèvement de la troisième liste intermédiaire des membres de la commission. Il n'y a pas de délais artificiels, mais l'Envoyé spécial espère maintenant être en mesure d'aller de l'avant dès que possible pour convoquer une commission constitutionnelle crédible, équilibrée, inclusive et viable sous les auspices de l'ONU à Genève. Nous devons continuer à œuvrer en faveur d'une représentation féminine d'au moins 30 % au sein de la commission.

Le cinquième objectif est d'approfondir le dialogue et la coopération à l'échelle internationale sur la Syrie. La situation à Edleb, à Roukban et à Hol, l'incertitude concernant le nord-est et la possibilité d'une escalade régionale soulignent la nécessité de poursuivre cette coopération. Nous devons éviter les malentendus et les mesures qui pourraient aggraver la situation.

À cet égard, le Secrétaire général a pris note des faits nouveaux concernant le Golan syrien occupé. La position de l'ONU est déterminée par les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur cette question. Les efforts déployés par l'ONU pour faciliter un processus politique en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), continueront de respecter pleinement les principes de souveraineté, d'unité, d'indépendance et d'intégrité territoriale du pays.

Enfin, nous nous félicitons de la générosité des donateurs à la Conférence de Bruxelles et de leurs engagements sans précédent en faveur du peuple syrien, et nous réjouissons des nombreuses expressions de soutien

de tous les participants en faveur d'un règlement politique pour la Syrie sous les auspices de l'ONU. Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé à l'occasion du triste anniversaire de ce conflit, c'est pour la communauté internationale une obligation morale et un impératif politique d'aider les Syriens à s'unir autour d'une vision qui traite les causes profondes du conflit et permette de parvenir à une solution politique négociée conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil.

Le Président : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Ce mois-ci marque la huitième année depuis le début de la crise syrienne : huit années de déracinement; huit années de familles déchirées; et huit années d'enfants inutilement exposés à une violence traumatique.

Huit ans plus tard, la crise humanitaire en Syrie est loin d'être terminée. Selon les évaluations de l'ONU, 11,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et d'une protection dans le pays en 2019. Plus de 5,6 millions de Syriens vivent en tant que réfugiés dans la région. Et si la violence a diminué dans de nombreux endroits, dans d'autres, ces dernières semaines ont vu un nombre croissant de civils tués et blessés.

La situation à Edleb et dans les régions avoisinantes du nord-ouest de la Syrie demeure très préoccupante. L'accord de création d'une zone démilitarisée, annoncé par la Fédération de Russie et la Turquie le 17 septembre 2018, a été suivi d'une réduction de la violence dans une grande partie du nord-ouest du pays. Mais ces dernières semaines ont été marquées par une augmentation alarmante du nombre de victimes civiles et de nouveaux déplacements, avec une multiplication des bombardements le long des lignes de front, une intensification des frappes aériennes et un nombre croissant d'attaques impliquant des engins explosifs improvisés dans les zones urbaines, dont la ville d'Edleb. Les quartiers résidentiels de la ville d'Alep ont également été la cible de tirs de mortier et de tireurs embusqués. Rien que le mois dernier, 90 personnes ont été tuées, dont près de la moitié étaient des enfants. Au moins 86 000 personnes auraient également été déplacées par cette récente flambée de violence. Des établissements de santé, notamment un hôpital de la ville de Saraqeb, qui avait été déclaré établissement

protégé selon les procédures établies avec les parties, ainsi que des écoles auraient été touchés.

En août dernier, le Secrétaire général a parlé « des risques croissants de catastrophe humanitaire en cas d'opération militaire de grande envergure dans la province d'Edleb ». Aujourd'hui, ces risques restent entiers. Les organisations humanitaires continuent de répondre aux besoins à Edleb et de se préparer à la possibilité d'une nouvelle détérioration de la situation, mais, comme nous l'avons indiqué précédemment, une attaque militaire de grande envergure dans la région dépasserait les capacités d'intervention humanitaire. C'est pourquoi nous renouvelons l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et accordent la priorité à la protection des civils. Il est essentiel que le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme soit au centre des efforts militaires déployés par les parties pour faire face à la situation difficile sur le terrain dans le nord-ouest du pays.

Des dizaines de milliers de déplacés venant du sud-est de la province de Deïr el-Zor, et dont l'immense majorité sont des femmes et des enfants, continuent d'arriver au camp el-Hol, dans le gouvernorat de Hassaké. La plupart des nouveaux arrivants sont en très mauvaise santé, et beaucoup montrent des signes de détresse et souffrent de lésions traumatiques, de malnutrition et d'épuisement. Dans des conditions éreintantes, ils ont parcouru des centaines de kilomètres dans des bennes de camions découvertes, souvent au terme d'une longue exposition à d'intenses hostilités et après avoir vécu des années de privations extrêmes et de violations de leurs droits de l'homme sous le régime de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). D'après les estimations, depuis le début du mois de décembre, plus de 140 personnes sont mortes soit en route pour Hol soit peu après leur arrivée dans le camp; environ 80 % étaient des enfants de moins de 5 ans.

À l'heure actuelle, Hol accueille plus de 72 000 personnes – plus de 25 000 personnes de plus qu'il y a un mois – et tout porte à croire que d'autres pourraient encore arriver. L'ONU et ses partenaires humanitaires ont rapidement mobilisé une importante opération de secours et continuent d'intensifier leur action, souvent en réaffectant des capacités et stocks qui devaient servir à d'autres régions du pays.

Nourriture, abris, eau, assainissement et hygiène, articles non alimentaires et services de santé et de protection sont à présent assurés pour les nouveaux arrivants.

Conformément aux principes humanitaires, une aide axée sur les besoins est également fournie aux femmes et aux enfants de pays tiers, notamment les familles de combattants étrangers présumés. Mais la situation reste extrêmement difficile, le rythme des nouvelles arrivées dépassant de loin la capacité du site. Des mesures de développement sont en cours. Il est crucial que les États Membres continuent d'appuyer les organisations humanitaires en toute impartialité en fournissant une assistance vitale à Hol.

La situation à Hol et dans le sud-est de la province de Deïr el-Zor pose plusieurs problèmes de protection complexes. Citons par exemple l'absence notable d'hommes adultes et d'adolescents masculins de plus de 15 ans dans le camp. Les parties ont l'obligation claire, en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, de traiter toutes les personnes sous leur autorité avec humanité et de permettre aux personnes privées de liberté de communiquer avec leurs familles. Des protections spéciales sont également accordées à tous les enfants de moins de 18 ans, y compris ceux qui sont affiliés à des combattants.

À Hajin, Baghouz et dans d'autres zones les plus directement touchées par les opérations de lutte contre l'EIIL, on signale des destructions massives d'habitations et d'infrastructures; et des niveaux élevés de pollution liée aux risques d'explosifs vont constituer un obstacle majeur de plus au retour en toute sécurité des dizaines de milliers de civils de la région qui ont été déplacés. Une mobilisation rapide des capacités d'élimination de risques explosifs est nécessaire, conformément aux obligations qui incombent aux parties en vertu du droit international humanitaire.

L'ONU accueille favorablement les efforts déployés pour appuyer des solutions durables à l'intention des quelque 41 000 personnes toujours bloquées dans le camp de fortune de Roukban. Environ 95 % des personnes interrogées le mois dernier par les équipes de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien ont dit souhaiter quitter le campement, même si la plupart ont également mis en exergue diverses préoccupations relatives à la protection.

Ces derniers jours, Roukban a enregistré plusieurs départs. Quelque 362 personnes ont quitté le camp le 23 mars, en passant par un poste de contrôle et un site de transit du Gouvernement avant d'arriver, le 24 mars, dans un centre d'hébergement collectif à Homs, où elles ont reçu une aide humanitaire du Croissant-Rouge arabe

syrien, avec l'appui de l'ONU. De nouveaux départs progressifs sont attendus dans les semaines à venir. Des discussions ont commencé avec les principales parties concernées, notamment le Gouvernement syrien, la Fédération de Russie, les États-Unis et le Gouvernement jordanien, afin de préciser davantage le processus et de répondre aux préoccupations qui ont été soulevées par certains à Roukban.

L'ONU continue de réaffirmer l'importance d'une approche soigneusement planifiée et fondée sur des principes, qui garantisse le respect des normes fondamentales de protection et n'expose pas les personnes déplacées vulnérables et, dans de nombreux cas, traumatisées, à des préjudices supplémentaires. Tous les départs doivent être décidés de manière volontaire et en toute connaissance de cause et doivent se dérouler dans la sécurité et la dignité, avec une garantie d'accès humanitaire tout au long du processus.

En parallèle, l'ONU continue également de plaider avec force pour accroître l'aide humanitaire à l'intention de ceux qui restent à Roukban. Le déploiement d'un troisième convoi a donc été demandé pour permettre de répondre aux besoins essentiels avant la période du Ramadan, qui commencera début mai. Les vivres, médicaments et autres produits de première nécessité livrés en février sont déjà presque épuisés et il va devenir de plus en plus urgent de reconstituer les stocks dans les semaines à venir.

Ce mois-ci, le Secrétaire général a noté que « [a]lors que le conflit entre dans sa neuvième année, les Syriens continuent de subir l'un des pires conflits de notre temps ». Le Secrétaire général, qui a appelé à protéger les civils à Edleb et à faire en sorte que le droit international humanitaire et des droits de l'homme soit davantage respecté, a insisté sur l'importance de continuer à assurer un accès humanitaire plus durable. Le peuple syrien reste confronté à des défis humanitaires d'une ampleur vertigineuse à tous points de vue. Un appui international aux efforts visant à répondre aux besoins de millions de Syriens demeure impératif.

À la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, le 14 mars, les donateurs internationaux se sont engagés à verser un montant record de 7 milliards de dollars pour répondre aux besoins en Syrie, ainsi qu'à assurer un appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil dans les pays voisins. La Conférence a démontré avec éclat que la communauté internationale continue d'être solidaire avec le peuple syrien et avec les

pays voisins, qui continuent d'accueillir des millions de réfugiés à un coût économique énorme.

Nous renouvelons nos remerciements à la communauté des donateurs pour ce nouveau financement annoncé à Bruxelles, ainsi que pour les milliards de dollars qui ont été fournis depuis le début de la crise et qui ont sauvé d'innombrables vies. Près de 2,2 milliards de dollars ont été fournis au titre du seul plan de réponse humanitaire de 2018, couvrant ainsi 65 % des besoins nécessités par les opérations en Syrie. Nous demandons que les promesses faites à Bruxelles soient rapidement converties en contributions pour 2019.

Nous félicitons le Gouvernement turc de l'hospitalité dont il fait preuve en accueillant près des deux tiers du nombre total de réfugiés syriens enregistrés et en facilitant une aide à des millions d'autres Syriens à l'intérieur du pays, notamment par le biais des opérations transfrontières autorisées par le Conseil de sécurité. En outre, nous disons toute notre gratitude aux Gouvernements et aux peuples jordaniens et libanais, qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés par habitant dans le monde, de même qu'à l'Iraq et à l'Égypte, où des efforts en faveur de politiques inclusives améliorent énormément la vie des réfugiés.

Les organisations humanitaires ont montré qu'elles sont capables d'obtenir des résultats. En moyenne l'an dernier, 5,5 millions de personnes en Syrie ont bénéficié chaque mois d'une assistance, qu'elle vienne de Damas ou de canaux transfrontières. L'engagement et l'appui constants de la communauté internationale nous permettront de poursuivre sur cette lancée en 2019, en soutenant et en renforçant encore cette opération d'aide parmi les plus importantes et les plus complexes jamais réalisées.

Nous restons fermement déterminés à mettre en œuvre une aide humanitaire axée sur les besoins et fondée sur des principes dans toutes les régions du pays, en collaboration avec nos homologues syriens et avec les communautés. Nos efforts continueront à viser en priorité à protéger, à sauver des vies et à restaurer la dignité des populations.

Le Président : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et M. Rajasingham de leurs exposés.

Après huit années de conflit en Syrie, nous tenons à rappeler aux membres du Conseil que cette guerre a commencé lorsque le régime d'Assad a remis à sa famille le corps criblé de balles, brûlé et mutilé d'un garçon de 13 ans, Hamza Al-Khateeb, qui avait participé à une manifestation pacifique dans le sud du pays. Malheureusement, l'histoire de Hamza laissait présager les huit années de souffrance qui allaient suivre pour les Syriens. Jamais le monde n'oubliera les images du cadavre d'Aylan Kurdi, âgé de 3 ans, échoué sur le rivage méditerranéen, d'Omran Daqneesh, âgé de 5 ans, couvert de poussière et de sang à Alep, des innombrables enfants, entre autres, gazés à Khan Cheikhoun et à Douma, ou de ceux qui sont affamés dans la Ghouta orientale assiégée.

La source de ces souffrances et, en définitive, la cause première du conflit a toujours été la répression violente que le régime d'Assad fait subir à son propre peuple. Le régime d'Assad et ses alliés doivent prendre des mesures concrètes pour tempérer les opérations militaires et mettre fin aux disparitions forcées, libérer les civils innocents maintenus en détention et permettre aux organismes humanitaires de bénéficier d'un accès rapide, sûr et sans entrave à toute la Syrie. Dans l'intervalle, une commission constitutionnelle crédible, légitime et pluraliste devra être créée et avoir l'occasion de dynamiser une transition politique vers des autorités qui protégeront les citoyens syriens au lieu de leur nuire.

Nous, membres du Conseil de sécurité, devons exiger que le régime respecte les principes humanitaires et les normes relatives aux droits de l'homme en vigueur à l'international. Nous encourageons l'Envoyé spécial Pedersen à parvenir à un règlement politique contrôlé et dirigé par les Syriens, et la résolution 2254 (2015) doit être pleinement mis en oeuvre, ce qui inclut un règlement politique, un cessez-le-feu national et un accès humanitaire sans entrave.

En 2015, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015) qui appelait à l'élaboration, dans les six mois, d'une nouvelle constitution et à la tenue, dans les 18 mois, d'une élection. Nous appuyons pleinement les efforts que déploie l'Envoyé spécial Pedersen pour relancer le processus politique sans plus tarder.

Un processus politique sera toutefois futile, à moins que les hostilités ne cessent dans toute la Syrie.

Les bombardements et les frappes aériennes ont déplacé plus de 70 000 Syriens depuis le seul mois de février. Les États-Unis sont extrêmement préoccupés par l'escalade récente et par les frappes conjointes de la Fédération de Russie et du régime syrien dans la zone démilitarisée. Ces attaques contre des infrastructures civiles et des Syriens innocents, y compris des membres des Casques blancs, doivent cesser immédiatement.

Nos collègues des Nations Unies nous ont également fait savoir que la nourriture livrée le mois dernier à 42 000 personnes déplacées à Roukban est déjà épuisée. Les États-Unis appuient fermement la demande de l'ONU tendant à ce qu'un troisième convoi soit envoyé à Roukban, et nous appelons la Fédération de Russie, comme le reste du Conseil, à faire pression sur le régime syrien pour qu'il permette aux organismes humanitaires d'accéder aux populations vulnérables partout en Syrie.

Nous réaffirmons que les États-Unis et leurs partenaires locaux n'entravent pas les départs de Roukban. Au contraire, au cours de l'année écoulée, les alliés de la Syrie ont entravé les efforts du Conseil visant à ce que le régime traite la question de Roukban avec humanité et d'une manière conforme aux principes humanitaires. Les États-Unis appellent directement la Fédération de Russie à collaborer avec nous pour trouver un moyen d'aider le peuple syrien. Nous nous félicitons du renforcement de la coordination en vue de faciliter le retour des personnes déplacées, où qu'elles se trouvent. Toutefois, un tel processus doit être étroitement coordonné avec l'ONU. Les personnes déplacées doivent avoir accès à des informations précises sur ce qui les attend, notamment sur la disponibilité des services, l'accès à l'état civil, la sécurité du passage et la sécurité physique de leur destination. Tous les Syriens qui cherchent à se réinstaller doivent être protégés contre les détentions arbitraires.

Nous sommes également profondément préoccupés par la situation dans le camp el-Hol, où résident actuellement 70 000 civils, dont 90 % de femmes et d'enfants. Les agents humanitaires travaillent 24 heures sur 24, mais ils sont limités par leurs capacités. Nous encourageons les pays à contribuer à cette tâche, comme l'ONU l'a récemment souligné dans son appel d'urgence pour el-Hol.

Les efforts visant à libérer les personnes détenues par le régime d'Assad et les groupes d'opposition syriens se sont enlisés sous les auspices des garants d'Astana. Entre-temps, le régime continue d'arrêter arbitrairement, de torturer et d'exécuter des détenus. Les

États-Unis sont favorables à une approche dirigée par l'ONU pour traiter les questions relatives aux détenus.

La reconnaissance des droits des victimes et de la justice transitionnelle est un élément clef de la responsabilisation. C'est pourquoi les États-Unis ont récemment annoncé leur intention de fournir 2 millions de dollars à l'appui du Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie. Nous espérons que les autres États Membres continueront d'appuyer l'important travail du Mécanisme.

Pour terminer sur une note positive, la libération du territoire syrien autrefois détenu par l'État islamique d'Iraq et du Cham est maintenant achevée à 100 %. De plus, dans une incroyable démonstration d'engagement, 60 membres de la communauté internationale se sont réunis ce mois-ci et ont promis 7 milliards de dollars d'aide humanitaire à la Syrie. Le caractère extraordinaire des annonces faites ce mois-ci témoigne de la reconnaissance du fait que ce conflit et son impact sur le peuple syrien sont loin d'être terminés.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vais faire cette déclaration au nom des trois corédacteurs : le Koweït, la Belgique et l'Allemagne. Je voudrais remercier M. Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, pour leurs exposés détaillés.

Nous voudrions exprimer notre sincère gratitude et notre profond respect à tous les travailleurs humanitaires et médicaux dans toute la Syrie, dans la région et au Siège pour leurs efforts inlassables en faveur des populations touchées.

Les chiffres donnés par l'OCHA parlent d'eux-mêmes. Alors que le conflit syrien entre dans sa neuvième année, les besoins humanitaires en Syrie restent énormes. Notre intervention doit être fondée sur les besoins et respecter pleinement les principes humanitaires. Elle doit également inclure une assistance à même de traverser les frontières et les lignes de front, comme l'a demandé le Conseil de sécurité. Dans les régions de Syrie qui sont récemment passés sous un autre contrôle, la continuité des services doit être assurée. L'accès humanitaire doit être assuré de manière inconditionnelle, sûre, opportune, sans entrave et durable. La crise humanitaire syrienne est essentiellement une crise de protection.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur les aspects suivants : la situation dans le nord du pays,

c'est-à-dire Edleb et le nord-est; la protection des rapatriés et des réfugiés; et la récente Conférence de Bruxelles.

Premièrement, en ce qui concerne la situation à Edleb, nous sommes gravement préoccupés par la recrudescence de la violence contre les civils et leurs infrastructures. Les bombardements et les frappes aériennes ont tué des civils, notamment des femmes et des enfants. Nous condamnons fermement les pertes en vies civiles qui ont résulté de ces attaques. Nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, y compris les principes humanitaires et le droit des droits de l'homme, qui leur imposent de protéger les civils et les infrastructures civiles.

En tant que corédacteurs, nous voudrions faire écho à l'évaluation claire et répétée de l'OCHA selon laquelle toute offensive militaire conduirait à une catastrophe humanitaire incontrôlable et ingérable. Une interruption des canaux existants de distribution de l'aide entraînerait une multiplication des souffrances humaines. Personne n'y gagnerait.

La lutte contre le terrorisme ne doit pas faire obstacle à une action humanitaire impartiale. Nous réitérons donc notre appel en faveur d'une mise en œuvre continue et fidèle du memorandum d'accord russo-turc. Nous sommes unis dans notre appel en faveur d'une cessation des hostilités à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2401 (2018).

Deuxièmement, en ce qui concerne le nord-est, la situation des déplacés est particulièrement préoccupante, du fait d'un nouvel afflux de personnes déplacées de Baghouz vers la province de Hassaké. Les camps de personnes déplacées sont surpeuplés et le principal point de refuge, le camp el-Hol, opère bien au-delà de ses capacités. Quatre-vingt-dix pour cent des habitants du camp el-Hol sont des femmes et des enfants, et beaucoup sont en mauvaise santé. Au cours de la dernière semaine seulement, 16 personnes sont mortes alors qu'elles se rendaient à el-Hol ou après leur arrivée.

Il faut répondre d'urgence aux besoins particuliers des personnes les plus vulnérables, y compris les personnes âgées et les handicapés. Nous appelons toutes les parties au conflit à permettre un accès durable aux personnes déplacées, y compris dans les centres de contrôle. L'ONU et ses partenaires doivent être en mesure de fournir à toutes les personnes dans le besoin

une assistance fondée sur les besoins, sans retard ni entrave bureaucratique.

Troisièmement, en ce qui concerne la protection des rapatriés et des réfugiés, la situation précaire à Roukban et dans d'autres parties du pays montre pourquoi le Conseil doit suivre de près la situation sécuritaire sur le terrain. Tous les retours et réinstallations doivent être volontaires et se faire dans la sécurité, la dignité et en toutes connaissances de cause. Le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme est une obligation. Soyons clairs : ceux qui sont en faveur de réinstallations plus nombreuses et plus rapides doivent prouver que les bonnes conditions sont en place. L'unité familiale doit être assurée pendant toutes les phases. Des mécanismes de protection essentiels, tels qu'une surveillance adéquate le long des itinéraires et dans les centres de contrôle et d'accueil, doivent être en place à tout moment. Les personnes souhaitant rentrer chez elles doivent recevoir des assurances de sécurité fiables. Les résultats des enquêtes d'intentions menées à Roukban ont clairement montré que les préoccupations dépassent la sécurité personnelle. D'autres facteurs importants sont l'accès aux documents et à la propriété et des informations confirmées sur les procédures d'amnistie et de conscription.

Cette charge de la preuve n'incombe ni à la communauté humanitaire ni aux donateurs. En premier lieu, il est essentiel que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés assure un accès régulier, gratuit et sans entrave aux rapatriés et aux réfugiés. C'est le test décisif auquel nous sommes confrontés.

Dans le cas de Roukban, une aide supplémentaire doit être mise à la disposition de la population du camp dès que possible. Nous ne pouvons accepter des retards indus comme par le passé. Cela soulèverait de sérieuses questions quant à la volonté des parties concernées d'aider ceux qui en ont le plus besoin et qui sont sans protection. Les rapports font état de besoins médicaux urgents, en particulier chez les enfants et les jeunes adultes. La recherche de solutions à long terme ne saurait nous empêcher de répondre aux besoins urgents qui existent actuellement dans le camp.

Enfin, la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue sous la direction de la Haute Représentante Mogherini et du Coordonnateur des secours d'urgence Lowcock, a envoyé un signe sans équivoque de solidarité au peuple syrien. Les contributions annoncées – plus de 9 milliards de dollars – ont

atteint un niveau sans précédent. En tant que corédacteurs, nous tenons à remercier tous les donateurs pour leurs contributions, qui permettront de maintenir un niveau élevé d'engagement humanitaire en 2019. En tant que corédacteurs, nous sommes déterminés à honorer les contributions que nous avons annoncées lors de la Conférence. Nous voudrions demander à tous les donateurs de mettre leurs fonds à disposition dès que possible.

La Conférence a souligné l'importance du respect du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit et a mis un accent particulier sur la nécessité urgente d'améliorer la protection des civils et l'accès humanitaire à toutes les personnes dans le besoin en Syrie. La Conférence a réaffirmé le ferme attachement au processus politique mené par les Nations Unies sous la direction de l'Envoyé spécial Pedersen. Il est évident qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans justice. Aux fins d'une véritable réconciliation en Syrie, il faut qu'il y ait une enquête approfondie sur les violations du droit international, et il faut que les auteurs de ces violations aient à en répondre. En tant que mesure concrète pour une responsabilisation accrue, nous appuyons le ferme appel lancé pour demander la libération des personnes détenues arbitrairement, et nous insistons pour dire que tout doit être fait à cet égard. La Conférence a également reconnu l'extraordinaire générosité des pays voisins et des communautés d'accueil, qui ont fourni refuge et soutien aux millions de déplacés. La communauté internationale reste déterminée à appuyer solidement ces efforts.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et M. Rajasingham de leurs exposés aujourd'hui.

Je voudrais tout d'abord dire que je me réjouis de l'information nous apprenant que le dernier morceau de territoire tenu par Daech a été libéré ce weekend par les Forces démocratiques syriennes. C'est un témoignage éloquent du courage et de l'engagement des Forces et de l'action de la Coalition mondiale contre Daech. Mais la libération des zones tenues par Daech ne signifie pas que la lutte contre ce groupe est terminée. Daech conserve encore une capacité économique et organisationnelle importante qui lui permet de continuer de diffuser son idéologie dangereuse et omniprésente. Nous restons déterminés à venir une fois pour toute à bout de Daech dans la région et dans le monde.

D'autres défis graves restent à relever, notamment l'immense défi humanitaire auquel fait face le camp de déplacés d'el-Hol après l'arrivée massive de personnes

déplacées de Baghouz. Nous saluons les efforts que déploie l'ONU pour renforcer sa réponse. Le Royaume-Uni est disposé à aider encore davantage. Au cours du présent exercice financier, le Royaume-Uni a alloué plus de 40 millions de livres pour répondre aux besoins vitaux dans tout le nord-est de la Syrie, où se trouve le camp el-Hol. Les partenaires financés par le Royaume-Uni sont en train de tout mettre en oeuvre pour venir en aide aux populations touchées en fournissant des services essentiels, notamment abris et soins de santé. Mais la menace d'une catastrophe humanitaire continue de planer sur Edleb où, d'après les rapports, les bombardements et les frappes aériennes menées régulièrement par le régime et ses soutiens ont, depuis février, tué plus de 90 personnes et entraîné le déplacement de 72 000 autres.

Nous continuons d'appuyer les efforts que déploie actuellement la Turquie pour empêcher une dangereuse offensive militaire du régime syrien dans le nord-ouest de la Syrie. Nous demandons à la Russie et à l'Iran, en tant que garants d'Astana, ainsi qu'à la Turquie, de veiller au respect du cessez-le-feu. Mais il n'y a pas que les actions du régime qui menacent la population syrienne et la stabilité de la Syrie. L'incapacité du régime de prendre les mesures nécessaires pour relever les immenses défis à la paix et à la stabilité constituent aussi une menace.

L'économie syrienne s'est contractée de plus de 60 % depuis le début du conflit, tandis que la livre syrienne a perdu plus de 90 % de sa valeur face au dollar. Six Syriens sur 10 vivent actuellement dans une extrême pauvreté. Plus de 13 millions de Syriens ont besoin d'une assistance humanitaire. Plus de 11 millions de personnes ont été déplacées, près de 400 000 autres ont été tuées. Et quelque 100 000 personnes ont été détenues ou sont portées disparues.

Le conflit et la crise en Syrie ne prendront fin que lorsque l'on remédiera à leurs causes profondes. Il n'y aura pas de stabilité sans la création d'un environnement sûr. Les réfugiés ne retourneront pas chez eux sans garanties crédibles pour leur sécurité. La radicalisation et les troubles ne prendront pas fin si des mesures ne sont pas prises pour remédier aux échecs en matière de gouvernance, notamment le manque de services de base, de possibilités économiques et d'institutions représentatives.

Le Conseil de sécurité a créé à l'unanimité un mécanisme global dans la résolution 2254 (2015) pour fournir une nouvelle voie inclusive et représentative. L'Envoyé spécial Geir Pedersen et son équipe continuent d'avoir besoin de tout notre appui dans leur quête

d'une solution au conflit. Comme cela a été déjà dit aujourd'hui, le Royaume-Uni, avec d'autres pays, reste déterminé à répondre aux besoins humanitaires des Syriens. À la Conférence de Bruxelles, le Royaume-Uni a annoncé une contribution de 400 millions de livres sterling – soit 530 millions de dollars – et nous avons mobilisé 2,81 milliards de livres pour la crise syrienne depuis 2012. Cela fait plus de 3,7 milliards de dollars et représente notre plus importante réponse humanitaire à ce jour. Nous et d'autres avons fait part, à de nombreuses occasions, de notre disposition à aider à la reconstruction de la Syrie si un règlement politique négocié est atteint.

Pourtant, le régime d'Assad continue de refuser de changer de comportement et poursuit dans la voie qui a fait naître le conflit. Il continue de saisir les avoirs et les biens des citoyens et mène de vastes campagnes d'arrestations arbitraires. Il continue de fournir des services de base insuffisants, si même il y en a, à ceux qui en ont besoin et il continue d'entraver les efforts que déploie l'ONU pour combler cette lacune, notamment en bloquant les convois d'aide dont a cruellement besoin le camp de déplacés de Roukban. Le régime syrien continue de répandre mensonges et désinformation tout en refusant d'assumer ses responsabilités au titre de la Convention sur les armes chimiques. Il continue de refuser de participer aux efforts déployés par les Nations Unies au titre de la résolution 2254 (2015). Aucun progrès n'est possible sans changement d'attitude et de comportement de la part du régime syrien. Il est temps qu'il y ait en Syrie un gouvernement qui fasse tout ce qu'il faut pour son peuple.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires.

Nous nous associons à la déclaration que vient de faire l'Ambassadeur Christoph Heusgen au nom des corédacteurs du dossier humanitaire syrien, l'Allemagne, la Belgique et le Koweït. Et je voudrais faire les observations suivantes à titre national.

La crise syrienne a été marquée durant ce mois de mars par d'importants faits et évolutions, le plus important étant, malheureusement, l'entrée de la crise dans sa neuvième année. Le fait qu'une autre année vient de s'écouler et que ce conflit sanglant s'est poursuivi, coûtant la vie à des centaines de milliers de civils et faisant des millions de déplacés et de réfugiés, nous rappelle à tous

l'incapacité du Conseil de sécurité d'assumer sa responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de mettre en œuvre ses résolutions et de régler cette crise multiforme, notamment son aspect politique. Nous appuyons les quatre mesures annoncées par le Secrétaire général à l'occasion de l'entrée de la crise syrienne dans sa neuvième année, demandant à toutes les parties : premièrement, de respecter l'accord de cessez-le-feu à Edleb négocié par la Russie et la Turquie; deuxièmement, de respecter le droit international humanitaire et de défendre les droits de l'homme en cas d'offensive militaire; troisièmement, d'autoriser un accès durable de l'aide humanitaire; et, quatrièmement, de renforcer l'appui de la communauté internationale en vue d'une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, et d'aider l'Envoyé spécial Geir Pedersen à mettre en œuvre la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

L'autre important fait nouveau survenu a été la tenue de la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Il s'agissait de la septième conférence des donateurs organisée pour atténuer la situation humanitaire en Syrie, après les trois premières du genre qui ont eu lieu au Koweït – la quatrième a eu lieu à Londres et les trois dernières à Bruxelles. La dernière Conférence de Bruxelles nous rappelle que la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer, avec quelque 11,7 millions de personnes ayant encore besoin d'une assistance humanitaire. À cet égard, nous nous félicitons des larges contributions annoncées à cette occasion et nous invitons les pays à honorer leurs promesses. L'État du Koweït a pour sa part annoncé une contribution de 300 millions de dollars pour les trois prochaines années, dans le cadre de notre appui constant aux efforts internationaux visant à atténuer les souffrances de nos frères syriens et à améliorer leur situation humanitaire. Le montant versé par le Koweït atteint ainsi depuis le début de cette crise environ 1,9 milliard de dollars.

Par ailleurs, nous avons suivi de près les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, ce mois-ci. Nous voudrions lui réaffirmer notre plein appui aux efforts qu'il déploie pour relancer le processus politique en Syrie afin de parvenir à un règlement politique juste facilité par l'ONU, sous la direction et le contrôle des Syriens, en mettant en œuvre la résolution 2254 (2015). Cette résolution énonce les étapes d'un processus de transition politique, notamment l'élaboration d'une constitution et la tenue d'élections libres et régulières, conformément à la nouvelle

constitution, qui seraient conduites sous la supervision de l'ONU, et conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, et auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris de la diaspora.

Dans son dernier exposé au Conseil de sécurité, l'Envoyé spécial a présenté cinq objectifs qu'il s'est fixés pour la période à venir (voir S/PV.8475). Nous estimons que la réalisation de ces objectifs contribuera à faire avancer le processus politique en Syrie. Toutes les parties doivent aider l'Envoyé spécial à s'acquitter pleinement de son mandat.

En mars, nous avons également été témoins d'un autre jalon important dans la guerre contre le terrorisme. Le groupe terroriste Daech a perdu les territoires qu'il contrôlait en Syrie. Il s'agit véritablement d'une réalisation importante et significative dans la guerre contre le terrorisme et contre ce groupe terroriste, dont les activités terroristes et criminelles ont touché de nombreux pays, y compris le mien, le Koweït. Nous devons maintenant œuvrer à la préservation du succès militaire de la coalition internationale contre Daech et poursuivre les efforts considérables déployés au niveau international pour venir à bout de ce groupe et prévenir sa résurgence en renforçant les efforts collectifs de la communauté internationale visant à éliminer ses réseaux financiers, logistiques, militaires, de sécurité et médiatiques.

Comme nous l'avons déclaré hier durant la séance du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient (voir S/PV.8489), je voudrais rappeler que les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la Syrie, en particulier dans leurs préambules, comportent toujours un paragraphe qui réaffirme l'attachement du Conseil et de la communauté internationale à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de ce pays. Par conséquent, nous regrettons la décision des États-Unis de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le Golan arabe syrien occupé. Les résolutions de légitimité internationale, notamment la résolution 497 (1981), adoptée à l'unanimité par le Conseil, stipulent que le Conseil de sécurité et la communauté internationale rejettent l'acquisition de territoires par la force et que la décision prise par Israël, Puissance occupante, d'imposer ses lois, son administration et sa souveraineté dans le territoire syrien occupé des hauteurs du Golan est nulle et non avenue et sans effet juridique sur le plan international. Cette résolution souligne également que toutes les dispositions de la quatrième Convention de

Genève de 1949 continuent de s'appliquer au territoire syrien occupé.

M^{me} Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie.

L'Afrique du Sud demeure attachée à la protection des intérêts fondamentaux de tous les Syriens, au maintien de la paix et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient, à la défense des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et à la préservation des normes fondamentales régissant les relations internationales.

Ma délégation salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, grâce à ses consultations approfondies avec toutes les parties, pour créer un environnement propice à un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, facilité par l'ONU, en vue de lancer des négociations crédibles et inclusives. Comme l'Envoyé spécial l'a déclaré dans son dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8475), la résolution 2254 (2015) contient tous les éléments nécessaires à un règlement politique en Syrie. Nous appelons à sa pleine mise en œuvre.

L'Afrique du Sud estime que la seule solution durable à la question syrienne demeure la recherche d'une solution politique au moyen d'un dialogue sans exclusive dirigé par les Syriens. À cet égard, nous notons avec satisfaction que l'Envoyé spécial a engagé des contacts avec le Comité consultatif des femmes syriennes et d'autres parties prenantes, afin de donner à tous les acteurs syriens la possibilité de se faire entendre et de contribuer au processus de paix syrien. Nous nous félicitons également des efforts que l'Envoyé spécial continue de déployer en vue de mener à bon terme le processus de mise en place de la commission constitutionnelle et de son règlement intérieur.

S'agissant de la situation humanitaire catastrophique qui règne en Syrie, l'Afrique du Sud est profondément préoccupée par le grand nombre de civils qui ont besoin d'aide dans différentes régions du pays. L'escalade de la violence au cours des dernières semaines n'a fait qu'exacerber cette crise. La situation dans le camp el-Hol, dans le nord de la Syrie, est particulièrement préoccupante. Ces dernières semaines, il y a eu un afflux massif de personnes, principalement des femmes et des enfants, en mauvaise santé à divers degrés, dans le camp. Nous appelons la communauté internationale à

appuyer pleinement les efforts déployés par l'ONU pour fournir une assistance à tous ceux qui en ont besoin.

Ma délégation estime que de nombreux Syriens préféreraient regagner leurs foyers et leurs villes en temps voulu. Toutefois, il est essentiel de veiller à ce que les conditions nécessaires à leur retour en toute sécurité soient réunies. Nous partageons l'avis de l'Envoyé spécial selon lequel les Syriens doivent regagner leurs foyers à titre volontaire, en toute sécurité, dans la dignité et en toute connaissance de cause.

L'Afrique du Sud tient à féliciter l'ONU et ses partenaires d'exécution pour l'aide humanitaire et l'assistance vitale qu'ils continuent de fournir à des millions de personnes sur l'ensemble du territoire syrien. Nous pleurons la mort de centaines de travailleurs humanitaires qui ont été tués durant cette guerre dévastatrice et nous appelons à la protection de l'ensemble du personnel humanitaire, conformément au droit international humanitaire.

À cet égard, nous sommes préoccupés par le fait que de nombreux Syriens ne reçoivent pas l'aide dont ils ont désespérément besoin. Par conséquent, nous appelons à la pleine mise en œuvre de la résolution 2449 (2018), par laquelle le Conseil a prorogé l'autorisation d'acheminer l'assistance humanitaire en Syrie à travers la frontière et les lignes de front. Le convoi qui a été envoyé récemment à Roukban a permis d'alléger les souffrances de personnes qui sont toujours isolées dans cette région. Nous appelons les acteurs concernés à veiller à l'octroi des autorisations nécessaires pour des convois supplémentaires d'aide humanitaire.

La communauté internationale doit appuyer à titre prioritaire un règlement politique de la situation en Syrie, l'ONU jouant le rôle principal en matière de médiation. L'Afrique du Sud réaffirme que dans une société aussi complexe et diverse que la Syrie, il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit.

Pour terminer, le Conseil de sécurité a adopté en 1967 la résolution 242 (1967), qui appelle au retrait de toutes les forces armées des territoires occupés, y compris le plateau du Golan syrien. Cependant, 40 ans plus tard, Israël continue d'occuper le plateau du Golan en violation des décisions du Conseil. L'annexion de territoires acquis par la force constitue une violation du droit international et doit être condamnée. Pour garantir la paix et la sécurité à long terme dans la région du Moyen-Orient, il est essentiel de garantir le respect du droit international.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés très complets.

Le conflit en Syrie a causé d'immenses et indécibles souffrances à la population civile syrienne. Près de 12 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire sous plusieurs formes. Plus de 6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont environ 870 000 vivent dans des sites de dernier recours.

La troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue au milieu de ce mois, a apporté une lueur d'espoir, vu que les donateurs se sont engagés à verser des montants record pour aider les personnes qui ont besoin d'assistance en Syrie, ainsi que les réfugiés et les communautés hôtes dans les pays voisins.

Soyons clairs. Il n'y a pas de paix sans justice. Nous restons vivement préoccupés par la persistance de l'impunité pour les violations graves du droit international humanitaire. Toute opération militaire doit être menée dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, pour éviter de faire des milliers de blessés parmi les civils pris au piège des combats. La protection des civils et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire ne sont pas un choix mais une obligation juridique qui incombe à toutes les parties à un conflit; ceux qui ne la respectent pas doivent rendre des comptes. À notre avis, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit plaider davantage en faveur de la santé et de la protection des civils, surtout les femmes et les enfants. Dans ce contexte, nous sommes vivement préoccupés par la situation qui règne dans le nord-est et le nord-ouest de la Syrie, notamment dans le camp el-Hol, pour ne citer que ce cas précis. Je voudrais également souligner l'importance de l'accord conclu entre la Russie et la Turquie sur la zone de désescalade d'Edleb, qui constitue une étape cruciale pour éviter une catastrophe humanitaire. Toutes les parties au conflit doivent veiller à la mise en œuvre intégrale de l'accord.

Le deuxième convoi à destination de Roukban a acheminé une aide humanitaire à 40 000 personnes au début du mois de février. Cette aide a sauvé la vie des personnes qui s'y trouvent. Néanmoins, il ne s'agissait que d'une mesure temporaire, suffisante pour environ un mois. Alors que la fin du mois de mars approche, il est clair que nous avons désespérément besoin d'une solution à long terme, sûre, volontaire et digne pour des

milliers de personnes, dont beaucoup vivent dans la région de Roukban depuis plus de deux ans maintenant. Nous jugeons encourageantes les mesures positives prises récemment par les autorités syriennes à cet égard et nous en attendons qu'elles autorisent rapidement un autre convoi interinstitutions vers Roukban.

Je voudrais terminer en soulignant qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien. Un accord politique conforme à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) demeure le seul moyen d'instaurer la paix. Nous attendons avec intérêt la création d'une commission constitutionnelle, première étape vers un véritable processus politique sous la supervision de l'ONU. Je voudrais également souligner que nous devons rechercher un cadre inter-syrien pour un accord politique en Syrie. Les autorités syriennes ont un rôle particulier à jouer et doivent participer aux négociations de bonne foi et sans conditions préalables.

Qu'il me soit permis de rappeler la position commune de l'Union européenne sur la reconstruction de la Syrie. Nous pensons qu'elle devra commencer dès qu'une transition politique sans exclusive sera fermement engagée, car nous devons appuyer le retour en toute sécurité des millions de Syriens qui ont fui leur foyer. Nous pensons que la principale solution durable pour les réfugiés syriens dans l'ensemble de la région sera leur retour durable, dans des conditions de sécurité, de manière digne et à titre volontaire dans leur pays d'origine, la Syrie, conformément au droit international et au principe de non-refoulement.

M. Trullols Yabra (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons des exposés présentés aujourd'hui sur la situation politique et humanitaire en Syrie. Comme toujours, nous saisissons cette occasion pour réitérer notre gratitude à l'ONU et à ses partenaires pour l'action intense qu'ils mènent en faveur de la paix, du développement et du bien-être du peuple syrien.

Atténuer les souffrances des plus de 11 millions de personnes ayant des besoins humanitaires demeure une préoccupation mondiale. Cela a été démontré lors de la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui vient de s'achever, au cours de laquelle la communauté internationale a exprimé sa volonté de contribuer à améliorer la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple syrien, notamment les 5,6 millions de réfugiés et les communautés qui les accueillent. Il est vraiment de la

responsabilité de chacun d'améliorer les conditions de vie des personnes piégées dans l'un des conflits les plus longs et les plus déchirants de ces derniers temps.

Huit années d'affrontements se sont déjà écoulées, entraînant un bilan dévastateur, avec les femmes et les enfants qui sont touchés de manière disproportionnée par le manque de sécurité et de stabilité, et avec 80 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. C'est pourquoi nous nous félicitons du succès de la Conférence et espérons que le plan d'aide humanitaire sera mis en œuvre de manière large, accélérée, transparente et durable. Nous encourageons les acteurs humanitaires concernés à respecter et à faire valoir en toute circonstance le droit international humanitaire et les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance dans chacune de leurs opérations, et à maintenir le peuple syrien au centre de leurs plans et de leurs actions. Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais développer les points suivants.

En ce qui concerne la situation actuelle dans le pays, où 5 millions de personnes ont des besoins humanitaires pressants, nous pensons que l'une des principales priorités qui nous attendent est d'œuvrer pour élargir l'accès de l'ONU aux communautés dans lesquelles ces personnes se trouvent, dans l'ensemble du pays, afin d'apporter une assistance adéquate de nature à renforcer leur résilience.

En ce qui concerne les récents déplacements qui ont eu lieu dans le nord-est de la Syrie, dont une grande partie ont abouti au camp el-Hol, nous tenons à souligner l'action extraordinaire qui est menée pour accueillir les plus de 70 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, qui sont arrivées dans le camp ces derniers mois, et pour s'occuper d'elles. Nous sommes particulièrement préoccupés par la malnutrition des enfants, raison pour laquelle il est urgent de disposer des outils nécessaires pour fournir une assistance médicale et nutritionnelle aux personnes les plus vulnérables. Nous appelons à un appui financier supplémentaire pour pouvoir développer ces services.

Nous devons également souligner les conditions de l'accès humanitaire au camp de Roukban. Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les provisions acheminées par le dernier convoi en date seront bientôt épuisées et que nous ne disposons toujours pas de l'autorisation requise pour y retourner. C'est pourquoi nous voudrions appeler le Gouvernement syrien et ceux qui le peuvent à faire en sorte, d'une manière ou d'une autre, que cela soit possible et à travailler ensemble pour

qu'un nouveau convoi puisse atteindre Roukban dès que possible. Nous nous félicitons de l'initiative visant à lancer un processus de coordination avec le Gouvernement syrien concernant de possibles évacuations du camp. Nous insistons toutefois sur la nécessité que tout retour de personnes soit une décision volontaire, fondée sur des informations dignes de foi et se fasse dans la sécurité et la dignité. Et nous insistons également sur le fait que, dans la recherche de solutions durables pour ces personnes, les normes fondamentales de protection doivent être respectées.

Je voudrais m'associer à ceux qui ont pris la parole avant moi pour évoquer la situation préoccupante à Edleb et les hostilités enregistrées ces dernières semaines. Il s'agit là d'une grave préoccupation pour la population civile qui y réside; elle pose d'importants problèmes de protection, y compris pour les milliers de personnes qui se déplacent vers d'autres zones. À cet égard, nous lançons un nouvel appel et réaffirmons qu'il est impératif de respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu conclu à Edleb afin de mettre un terme à cette escalade. Celle-ci pourrait avoir des conséquences humanitaires catastrophiques et compromettre le processus politique en cours.

Cela m'amène à souligner quelques points concernant ce processus, que nous considérons comme la seule solution à ce conflit. Nous réitérons notre appui aux cinq piliers de la proposition de Pedersen pour une paix future en Syrie. Nous nous félicitons de leur approche à la fois inclusive et ambitieuse, qui tient toutefois compte des réalités sur le terrain et des enseignements tirés jusqu'à présent. Dans cette optique, et conformément aux directives de la résolution 2254 (2015), nous estimons qu'il faut continuer de travailler énergiquement et dans une perspective stratégique à la revitalisation du processus politique, avec la création de la commission constitutionnelle. Nous invitons les parties à poursuivre un dialogue constructif et sérieux, facilité par l'ONU, afin que cette commission puisse être créée et puisse se réunir à une date pas trop éloignée.

Enfin, nous réaffirmons que la recherche d'une paix durable en Syrie, qui permette de soulager les souffrances de son peuple et de l'aider à se mettre sur la voie d'un nouvel avenir, doit se faire avec la participation effective de toutes les parties et de tous les secteurs de la société, mais en particulier des femmes et des jeunes, qui sont les agents de changement vers la paix, le progrès et le bien-être pour tous.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), pour leurs exposés circonstanciés sur le processus politique et la situation humanitaire en République arabe syrienne.

S'agissant de la situation humanitaire, mon pays demeure préoccupé par les chiffres alarmants révélés par l'OCHA, faisant état, entre autres, de 11,7 millions de Syriens ayant besoin d'assistance humanitaire dans le pays et d'environ 5,7 millions de réfugiés syriens enregistrés dans les États voisins. En outre, toujours selon l'OCHA, des dizaines de milliers de personnes déplacées, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées, sont dans une situation d'extrême détresse. En effet, le nombre de déplacés dans le camp el-Hol, dans le nord-est, refuge de la majorité des personnes fuyant ces dernières semaines l'ultime poche de résistance de l'État islamique, est passé de 9 721 en décembre 2018 à 70 480 au 20 mars 2019. Le nombre de décès rapportés dans ce camp ou dans ses environs était estimé au 16 mars à plus de 130, dont 80 % d'enfants. Dans la province d'Idlib, il a été enregistré environ 200 décès depuis septembre 2018, dont 90 dans le seul mois de février, y compris 40 enfants.

Au regard de l'inquiétude que suscitent ces chiffres, mon pays voudrait saluer la tenue, du 12 au 14 mars, de la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Cette conférence a permis de mobiliser 7 milliards de dollars sur les 8,8 milliards nécessaires pour le financement du plan d'intervention humanitaire en Syrie, coordonné par les Nations Unies et le Plan régional pour les réfugiés et la résilience. Ces fonds constituent indéniablement une bouffée d'oxygène pour les populations en détresse, aussi bien en République arabe syrienne que dans les pays voisins. C'est le lieu pour mon pays d'exhorter toutes les parties impliquées dans les opérations militaires sur toute l'étendue du territoire syrien à se conformer au respect du droit international humanitaire en matière de protection des civils et des infrastructures hospitalières. Ma délégation rappelle à cet égard que les entraves à la liberté de circulation des personnes et des biens, de même que les violations des droits des personnes déplacées, constituent des atteintes graves au droit international, et sont passibles de poursuites.

En ce qui concerne le processus politique, la Côte d'Ivoire salue les efforts inlassables que M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, déploie depuis sa prise de fonction le 7 janvier en vue de concilier les positions des parties prenantes. Elle exprime son plein soutien aux cinq priorités qu'il a définies lors de son exposé devant le Conseil de sécurité le 28 février (voir S/PV.8475). En effet, ma délégation est d'avis, avec l'Envoyé spécial, qu'il convient d'approfondir le dialogue avec le Gouvernement syrien, l'opposition et la société civile, notamment à travers la Commission syrienne de négociation. Cette démarche, qui consiste en des rencontres directes avec toutes les parties, permet de renforcer la confiance et de ramener les Syriens à la table des négociations. À cet égard, ma délégation se félicite des consultations que l'équipe de M. Pedersen a menées avec plus de 200 acteurs de la société civile syrienne et de la diaspora au cours des deux derniers mois. C'est dans cette même dynamique que s'inscrivent ses deux visites à Damas, dont la dernière remonte au 18 mars, qui lui ont permis d'échanger avec les autorités syriennes sur la mise en place de la commission constitutionnelle chargée d'élaborer une nouvelle Constitution.

La défaite militaire proclamée de Daech offre aux parties au conflit une fenêtre d'opportunité pour faire taire définitivement les armes et s'engager résolument, à travers un dialogue constructif, dans le règlement politique de la crise en s'appuyant sur les dispositions de la résolution 2254 (2015) et les processus complémentaires d'Astana et de Sotchi.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire appelle à nouveau les belligérants à préserver le cessez-le-feu dans la zone démilitarisée d'Idlib afin de permettre l'acheminement sans entrave de l'aide aux populations syriennes dans le besoin, conformément au droit international humanitaire. Elle exhorte enfin les parties syriennes à s'accorder sur la mise en place effective de la commission constitutionnelle chargée de rédiger la nouvelle Constitution en vue de l'organisation d'élections libres et impartiales.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés M^{me} DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Dernièrement, la situation militaire et politique en République arabe syrienne a considérablement évolué.

La menace terroriste ayant été éliminée dans la quasi-totalité du pays, l'autorité du Gouvernement légitime a été rétablie et le niveau de violence a considérablement diminué. Des efforts actifs sont en cours afin de reconstruire les infrastructures anéanties et de rétablir une vie normale dans les zones libérées. Il va sans dire qu'il serait prématuré d'annoncer la fin du conflit syrien, car un certain nombre de problèmes graves doivent d'abord être réglés.

Premièrement, nous devons continuer de déployer des efforts intensifs pour appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, afin de relancer le processus de règlement politique en Syrie. La troïka d'Astana facilite ses travaux et contribue à l'action politique. Le lancement de la commission constitutionnelle et du processus politique n'est qu'un des éléments de notre engagement commun pour le règlement du conflit syrien. Il importera de continuer à prendre des mesures pour lutter contre la menace terroriste et étendre la désescalade à toute la Syrie. Dans ce contexte, nous devons nous efforcer de ne pas perdre de vue les deux points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la situation à Edleb, nous sommes déterminés à mettre en œuvre toutes les dispositions du mémorandum russo-turc de septembre 2018. Nous comprenons la préoccupation que suscitent les menaces auxquelles sont exposés les civils sur le terrain. Néanmoins, il est évident pour tout le monde que la situation dans cette partie de la Syrie est en train de prendre une mauvaise tournure. Le groupe terroriste Hayat Tahrir al-Cham contrôle près de 90 % de la province. Les terroristes poursuivent leurs actes de provocation contre les forces gouvernementales. Depuis le début de l'année, on a recensé 460 incidents de cette nature, qui ont fait 30 morts et une centaine de blessés. Nous sommes profondément préoccupés par les nouvelles informations selon lesquelles les combattants d'Hayat Tahrir al-Cham, avec l'aide des tristement célèbres Casques blancs, se préparent à organiser de nouvelles attaques en utilisant des substances toxiques. Le 23 mars, nous avons reçu des informations indiquant que des extrémistes étaient en train de tirer des obus remplis de substances chimiques en direction de villages dans le nord de la province de Hama, et plusieurs personnes ont été blessées.

Le statu quo est insoutenable. Si nous nous contentons d'observer, Edleb deviendra une source de menaces terroristes constantes pour la Syrie, pour ses voisins dans la région et pour d'autres États. Prétendre

que le Front el-Nosra est subitement devenu un élément de l'opposition modérée n'est pas non plus convenable. Nous ne devons pas oublier qu'une ossature respectable du terrorisme international reste présente dans ces provinces. À ce propos, de nombreux orateurs ont fait part aujourd'hui de leur préoccupation face à l'escalade des tensions à Edleb, tout en omettant complètement de relever le fait que pendant ce temps, des civils sont tués par les frappes de la coalition à Baghouz, dans la province de Deïr el-Zor. Nous n'avons entendu personne demander que la situation dans cette zone soit gelée, alors que la raison pour laquelle le camp el-Hol s'est rempli ne peut être décrite autrement que comme une catastrophe humanitaire à grande échelle. Il est temps d'abandonner les politiques du deux poids, deux mesures. Y'a-t-il une différence entre l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra? Quiconque le pense se berce d'illusions.

Mon deuxième point est que comme l'histoire l'a montré, la normalisation la plus intensive en Syrie se déroule dans les endroits où l'autorité du Gouvernement légitime a été rétablie. Dans ce contexte, non seulement l'occupation illégale de diverses parties du pays, notamment le nord-est et la région de Tanf, n'est pas propice à un règlement, mais elle compromet ses chances. J'ai déjà parlé de Tanf, et je tiens à souligner que la situation dans le sud de la Syrie, dans la zone du camp de Roukban, reste très difficile. En réponse aux appels humanitaires, le Gouvernement syrien a autorisé deux convois humanitaires, mais la réalité est que le maintien de dizaines de milliers de personnes dans un camp temporaire où l'aide humanitaire est acheminée au compte-gouttes est tout simplement inhumain. Une étude menée auprès des résidents du camp de Roukban a montré que l'écrasante majorité d'entre eux souhaite quitter le camp mais ne le peut pas. Depuis mai 2018, environ 800 Syriens ont pu quitter Roukban et regagner leur foyer; chacun d'eux a payé 300 dollars au groupe Maghawir al-Thawra pour recouvrer sa liberté. La solution la plus durable est la réinstallation. À cet égard, nous avons ouvert deux corridors humanitaires pour permettre aux gens de quitter le camp, et le Gouvernement syrien a préparé six convois de bus confortables prêts à se rendre à Roukban à tout moment afin d'évacuer jusqu'à 2 400 personnes vers les lieux de leur choix. Lattaquié, Khaldiyé, Amara, Homs, Mkhin, Qariatein, Palmyre et les banlieues de Damas et d'Alep peuvent accueillir plus de 35 000 personnes.

Le 26 mars, les forces militaires russes ont organisé une réunion coordonnée au point de contrôle de Jleb afin d'élaborer un plan d'action graduel concernant l'évacuation de Roukban, en collaboration avec

le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Croissant-Rouge arabe syrien et les autorités syriennes. Des cheiks des tribus se trouvant dans le camp y ont également participé. Nous avons invité nos collègues américains, mais ils ont refusé de venir ou d'autoriser les participants à la réunion à entrer dans la zone dite de sécurité autour de Tanf. Néanmoins, nous sommes déterminés à poursuivre notre dialogue sur Roukban avec toutes les parties intéressées, notamment l'ONU, les États-Unis et la Jordanie, sans conditions préalables et sans politiser les aspects humanitaires de la question. Nous considérons que le droit légitime de tous les réfugiés et déplacés syriens de retourner dans leurs foyers doit être respecté et appliqué.

Sur le principe, il faut revoir le paradigme de l'aide humanitaire en Syrie. La troisième Conférence de Bruxelles a été importante en termes de collecte de ressources financières, mais sans la participation du Gouvernement syrien, il sera impossible de régler les problèmes humanitaires du pays. Nous exhortons les organisateurs à revoir leur démarche. Nous insistons sur l'importance de mettre un terme définitif aux projets anti-régime, sous quelque forme que ce soit, et appelons une fois de plus à reconnaître le caractère préjudiciable des sanctions unilatérales que plusieurs pays occidentaux ont imposées à Damas, car elles ne font qu'aggraver la situation humanitaire en Syrie et accroître les souffrances des gens ordinaires. Qui plus est, ces politiques vont à l'encontre de la logique du travail humanitaire. Résultat : d'un côté, on apporte son assistance; de l'autre, on bloque les possibilités d'exploiter et de renforcer le potentiel du pays afin d'aider le peuple syrien. Nous pourrions commencer par débloquenter les fonds alloués aux besoins de développement de la Syrie par l'intermédiaire des principales institutions financières internationales.

Il est temps de mettre fin aux conjectures sur le thème des réfugiés. Leur retour doit être volontaire. Nous savons tous que la plupart des Syriens veulent retourner dans leur patrie. Le Gouvernement syrien est prêt à fournir les garanties nécessaires. Le flux de réfugiés syriens retournant dans leurs foyers en Syrie ne cesse d'augmenter. Début mars, une délégation conduite par M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, s'est rendue en Syrie. Outre leurs rencontres avec les dirigeants syriens à Damas, les représentants de l'ONU ont pu se rendre dans les lieux qu'avaient regagnés des réfugiés syriens dans les provinces de Homs et de Hama. Il convient de noter qu'au

cours de cette visite, les représentants de l'ONU ont pu s'entretenir directement avec des Syriens et constater par eux-mêmes que les rapatriés vivaient dans des conditions normales et ne se plaignaient pas des conditions de leur retour.

Nous proposons d'engager un véritable effort commun pour rétablir la stabilité en Syrie, non seulement en luttant contre la menace du terrorisme, mais aussi en reconstruisant l'économie du pays. La Russie apporte sa contribution. Grâce à notre aide, plus de 31 000 maisons, 148 installations médicales et 836 établissements d'enseignement ont été reconstruits et plus de 1 000 kilomètres de routes ont été réparés. Ensemble, nous pouvons mettre fin aux hostilités en Syrie et nous concentrer sur l'avancement du processus politique afin d'ouvrir la voie à la réconciliation nationale.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la présidence d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui, ainsi que M^{me} Rosemary DiCarlo et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés détaillés, par lesquels ils nous ont décrit un scénario appelant une attention urgente de la part du Conseil de sécurité. Le Pérou salue les efforts très appréciés que tous deux déploient dans leurs domaines de compétence respectifs pour mettre fin au conflit dévastateur qui sévit en Syrie et pour alléger les souffrances humaines.

Le conflit armé en Syrie est entré dans sa neuvième année et le Pérou ne peut que condamner fermement la grave détérioration de la situation humanitaire dans le pays, ainsi que les attaques délibérées contre les civils, qui ont fait plus de 400 000 morts et provoqué le déplacement de 11 millions de personnes en Syrie et à l'étranger. Nous constatons avec préoccupation que le changement de l'équilibre des forces que nous avons observé ces derniers mois ne s'est pas encore traduit par une cessation durable des hostilités, tandis que l'aide humanitaire dont dépendent 13 millions de Syriens continue d'être fournie de manière limitée. Nous notons avec inquiétude le risque d'une nouvelle escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, en particulier à Edleb, en raison des actions des organisations terroristes qui y sont présentes et de l'intensification des frappes aériennes, qui ne font pas de discrimination entre combattants et civils.

Dans ces circonstances, nous appelons le Gouvernement syrien et tous les acteurs du conflit à prévenir toute nouvelle détérioration de la situation, ce qui passe essentiellement par le maintien du cessez-le-feu négocié par la Turquie et la Russie en septembre dernier.

Nous voulons également appeler l'attention sur l'est du pays, où des dizaines de milliers de civils ont dû fuir la violence des affrontements avec les dernières poches de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Pour l'heure, nous soulignons qu'il est urgent de répondre aux besoins humanitaires de plus de 70 000 personnes déplacées qui vivent dans le camp el-Hol et de fournir à ce dernier les moyens financiers dont il a besoin pour adapter ses capacités. De même, nous encourageons la poursuite et le maintien des déploiements de l'ONU et d'autres acteurs humanitaires à Roukban afin de fournir une assistance et de procéder à des évaluations complètes des besoins humanitaires. Nous demandons instamment que des solutions globales soient promues parallèlement et de toute urgence afin répondre à la volonté de 95 % des personnes se trouvant dans le camp de rentrer chez elles dans la sécurité et la dignité. Nous voudrions également saluer les généreuses contributions des pays donateurs à la récente Conférence de Bruxelles, qui devraient contribuer de manière substantielle à atténuer les pénuries ayant causé tant de souffrances à la population syrienne et aider à la reconstruction du pays qui en a urgemment besoin.

Nous devons toutefois garder à l'esprit que seule une solution politique, qui jette les bases d'une paix durable en Syrie, permettra de surmonter la catastrophe humanitaire qui continue de frapper sa population. Une telle solution doit respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie. C'est pourquoi nous nous félicitons de la teneur constructive des réunions tenues ces dernières semaines entre l'Envoyé spécial et les acteurs concernés, qui, nous l'espérons, se traduiront par des progrès importants dans le processus politique fondé sur la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Enfin, nous estimons qu'il est primordial d'obtenir rapidement des résultats concrets en ce qui concerne la mise en place d'une commission constitutionnelle représentative et sans exclusive, ainsi que la libération des prisonniers, l'identification des personnes portées disparues et la restitution des dépouilles. Ce sont là autant de mesures de confiance et de réconciliation essentielles pour parvenir à la paix en Syrie.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés. Ma délégation tient également à féliciter M^{me} Khawla Matar de sa nomination en tant

qu'Envoyée spéciale adjointe pour la Syrie. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exécution de ses fonctions.

L'Indonésie se félicite de la poursuite des discussions et des contacts entre l'Envoyé spécial Pedersen et les parties au conflit. Comme l'a déclaré le mois dernier l'Ambassadeur Pedersen dans cette salle (voir S/PV.8475), il est essentiel de renforcer la confiance avec les parties. C'est pourquoi ma délégation appuie pleinement l'approche de l'Envoyé spécial, qui s'efforce de mettre en place un dialogue soutenu. Pour l'Indonésie, c'est une condition *sine qua non* de tout progrès futur.

Alors que le conflit entre dans sa neuvième année, il est plus crucial que jamais de faire avancer le processus politique, conformément au Communiqué de Genève (S/2013/522, annexe) et à la résolution 2254 (2015). L'Indonésie estime qu'une solution politique négociée est le seul moyen de parvenir à une paix durable en Syrie. En l'absence de règlement politique, la situation humanitaire en Syrie continuera de se détériorer. Ma délégation souhaite évoquer trois points pertinents : la nécessité de respecter la souveraineté de la Syrie, la nécessité d'un engagement politique fort et l'urgence qu'il y a à faire face à la situation humanitaire dans le camp el-Hol, à Roukban et à Edleb.

Premièrement, l'Indonésie exhorte la communauté internationale à respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne et à réaffirmer son attachement à ces principes. Il s'agit là d'un fondement élémentaire nécessaire pour être en mesure d'aider effectivement le peuple syrien. C'est aussi un impératif, et non une option. En outre, un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens n'est pas seulement une accroche, c'est un processus qui permettrait d'aboutir à un règlement politique durable de la crise. Nous sommes pleinement conscients de la complexité de cette crise, et ne pas tenir compte des éléments de principe que sont la souveraineté et l'intégrité territoriale ne fera que compliquer encore la situation. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que l'Indonésie décrie avec force le fait que les États-Unis aient reconnu le plateau du Golan comme faisant partie d'Israël, comme l'a expliqué notre vice-ministre à la séance d'hier (voir S/PV.8489).

Deuxièmement, il est impératif que toutes les parties fassent preuve d'un engagement politique fort à travailler ensemble et à entamer progressivement le processus politique. L'Indonésie estime que la mise en place d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et inclusive est une étape importante du

processus, mais ma délégation considère également qu'un processus mesuré et prudent est nécessaire pour jeter des bases solides. Nous appuyons les travaux engagés par l'Envoyé spécial pour faciliter la mise au point du règlement intérieur et de la composition de ladite commission. Là encore, la tâche a beau être ardue, elle est néanmoins faisable.

Troisièmement, l'Indonésie est profondément préoccupée par la situation humanitaire en Syrie et souligne qu'il faut d'urgence alléger rapidement les souffrances de millions de personnes dans le besoin. Plus de 70 000 déplacés, dont 90 % sont des femmes et des enfants, vivent dans le camp el-Hol. La majorité de ces déplacés souffrent de malnutrition, et ne bénéficient d'aucune aide médicale adéquate. Au fil des quatre mois écoulés depuis décembre 2018, el-Hol a accueilli quelque 60 000 personnes supplémentaires, et ses capacités sont dépassées. Nous espérons voir la création de 4 000 abris supplémentaires, en plus d'autres interventions liées à la sécurité alimentaire, à l'eau et l'assainissement, ainsi qu'aux services de santé.

S'agissant de Roukban, nous sommes encouragés par l'acheminement à bon port du deuxième convoi d'aide humanitaire en février et nous attendons avec intérêt la prochaine livraison dont bénéficieront les milliers de personnes hébergées à Roukban. En ce qui concerne les personnes susceptibles de quitter Roukban, et compte tenu des résultats du sondage d'intentions, l'Indonésie tient à souligner qu'il est important que les réfugiés et les déplacés puissent regagner leurs foyers volontairement et en toute sécurité. Toutes les parties doivent travailler ensemble à la reconstruction de la Syrie dans le cadre d'un processus de reconstruction régulier. L'Indonésie tient également à insister sur la nécessité de maintenir et de respecter l'accord de cessez-le-feu à Edleb, afin de prévenir une nouvelle tragédie humanitaire. Ma délégation prend note des engagements pris lors de la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région et souligne qu'il importe de veiller à ce que les fonds soient répartis comme il convient parmi ceux qui en ont besoin.

Pour terminer, l'Indonésie partage l'opinion du Secrétaire général, telle qu'exprimée dans sa déclaration du 15 mars, selon qui la communauté internationale a, de fait, le devoir moral d'aider les Syriens à s'unir autour d'une vision de leur avenir. Le Conseil a également l'obligation d'aider tous les Syriens à décider de leur propre avenir – un avenir stable et pacifique.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord exprimer la gratitude de ma délégation à la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, et au Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, pour les dernières informations qu'ils nous ont présentées sur les faits nouveaux concernant la République arabe syrienne. Nous sommes conscients que les efforts et l'action qu'ils déploient, de concert avec leurs équipes respectives, convergent pleinement vers un règlement durable du conflit.

En ce qui concerne le processus politique, le Gouvernement équato-guinéen n'a pas modifié sa position, axée sur la nécessité d'appliquer la résolution 2254 (2015) et continuera d'appuyer le processus de négociation en cours, dirigé par le peuple syrien, sous les auspices de l'ONU. Nous sommes conscients qu'il reste difficile d'évoquer des dates précises s'agissant de la création de la commission constitutionnelle et du début de ses travaux. C'est pourquoi nous exhortons les parties, en particulier les autorités syriennes, à prendre les mesures nécessaires, à donner la priorité à la coopération avec l'Envoyé spécial et à accélérer très activement l'aboutissement de ce processus.

Comme nous l'avons récemment déclaré, il est nécessaire que toutes les parties entament à présent la phase active des négociations de paix. Il ne doit pas y avoir davantage de retards dans la formation de la commission constitutionnelle et l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Genève ne doit pas faire échouer le processus d'Astana. Nous encourageons à nouveau l'Envoyé spécial à continuer d'étudier toutes les possibilités qui permettraient de surmonter les obstacles empêchant la mise en place de la commission, afin qu'elle puisse convoquer sa première réunion sans plus tarder. Si nous espérons que la prochaine réunion sur la Syrie, prévue en avril à Astana - désormais rebaptisée Nour-Soultan -, contribuera, dans le cadre de consultations approfondies avec l'Envoyé spécial, à faire avancer concrètement les négociations sur la composition de la liste intermédiaire des membres de la commission, la Guinée équatoriale reste cependant indéfectiblement attachée à un règlement pacifique de la crise syrienne qui respecte la résolution 2254 (2015).

Quant à la situation humanitaire, le Gouvernement de mon pays estime qu'il est indispensable de maintenir la Syrie au cœur des priorités internationales et de mobiliser un appui financier pour ce pays, où près de

12 millions d'innocents subissent depuis huit ans les atrocités de la guerre et ses effets secondaires. Par ailleurs, nous nous félicitons de la tenue de la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui a permis de recueillir une aide de quelque 7 milliards de dollars au titre du Plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour la Syrie et la région.

Face à la sanglante offensive de Baghouz, dernier bastion syrien de l'État islamique d'Iraq et du Levant, la Guinée équatoriale ne peut qu'appeler les parties à faire preuve de retenue et à donner la priorité à la protection des civils, dans le respect du droit international humanitaire. Il convient de souligner que cette offensive, l'une des plus longues mais aussi des plus meurtrières du conflit, a fait des milliers de morts parmi lesquels, outre les combattants, figuraient aussi de nombreux civils. À cet égard, nous soulignons la nécessité de mesures collectives et d'une aide de la part des organisations humanitaires internationales et des organismes du système des Nations Unies, aux fins d'éviter que la situation dans le pays ne se dégrade.

Par ailleurs, si nous apprécions les efforts en cours pour permettre l'acheminement d'un troisième convoi humanitaire au camp de Roukban, nous continuons de souligner qu'il est nécessaire que les plus de 40 000 personnes qui y vivent dans des conditions effroyables puissent en partir. Nous restons tout aussi préoccupés par la situation à Edleb, et c'est pourquoi nous appelons à éviter à tout prix une reprise des hostilités et à jeter les bases d'un retour volontaire et sûr des réfugiés en Syrie. Toutes les parties au conflit doivent assurer le plein accès des organismes humanitaires à tous les pans de la population et respecter le droit international humanitaire.

Pour terminer, nous réaffirmons une fois de plus que nous sommes conscients du fait que la situation militaire sur le terrain est susceptible d'évoluer dans un sens comme dans l'autre, mais il est clair pour tous que l'avènement de la paix exige un processus politique dirigé par les Syriens eux-mêmes, sous les auspices de l'ONU.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Je souhaiterais remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, ainsi que M. Rajasingham, Directeur de la Division de Coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour leurs exposés éclairants. En ce qui concerne la situation humanitaire, je me réfère à la déclaration faite par l'Allemagne au nom des trois corédacteurs. Je me limiterai donc à quelques remarques

par rapport à la situation politique et à la situation sur le terrain.

Alors que le conflit syrien entame sa neuvième année, nous soutenons l'Envoyé spécial Pedersen dans ses démarches visant à mettre en œuvre ses cinq objectifs, mentionnés dans son premier exposé au Conseil (voir S/PV.8475). Nous nous félicitons de son travail sur les multiples dimensions de la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité. Comme mentionné dans mon intervention du mois dernier, pour la Belgique, une solution durable ne peut être fondée que sur le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et la mise en œuvre intégrale de ladite résolution. Nous soulignons le rôle accordé à l'Envoyé spécial à Sotchi et nous soutenons ses efforts visant à réunir, dès que possible, une commission constitutionnelle crédible, équilibrée, inclusive et représentative, avec des procédures et des méthodes de travail claires.

Nous notons que le dénominateur commun des objectifs de l'Envoyé spécial est de susciter la confiance et d'approfondir le dialogue afin de faire avancer le processus. Or, la confiance entre les parties au conflit ne sera pas possible sans perspective de justice. Comme mesure concrète, nous appelons toutes les parties à exercer leur influence afin de libérer les personnes détenues arbitrairement.

L'Envoyé spécial a également précisé que l'ensemble de la population syrienne doit s'engager et participer aux efforts visant à instaurer la confiance et à rechercher la paix. La Conférence de Bruxelles III a souligné le rôle essentiel de la société civile. Une société civile dynamique, prise en considération au niveau politique et ayant le droit de se réunir et de s'exprimer librement, devrait constituer l'épine dorsale de toute communauté. Bruxelles III a également mis un accent particulier sur les femmes syriennes.

Tout en nous félicitant de la récente rencontre de l'Envoyé spécial avec le Conseil consultatif des femmes, nous soulignons la nécessité d'une participation significative des femmes syriennes à hauteur d'au moins 30 % dans tous les organes de décision.

Nous appelons à une cessation nationale des hostilités afin de garantir la protection des civils. Comme d'autres intervenants avant moi l'ont souligné, la Belgique est également gravement préoccupée par la recrudescence de la violence à Edleb. Il est impératif que toutes les parties, y compris les garants d'Astana, restent pleinement engagées à respecter l'accord signé

en septembre. À Deïr el-Zor, les derniers combats contre Daech viennent de se terminer. Mais la fin de Daech comme organisation terroriste disposant d'une base territoriale ne signifie pas la fin de la menace que ce groupe représente. Il est essentiel que la communauté internationale reste vigilante afin d'éviter sa résurgence.

Enfin, Monsieur le Président, un mot par rapport à la reconstruction. La Belgique adhère pleinement à la position de l'Union européenne. Nous ne serons prêts à aider à la reconstruction que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive, négociée par les parties syriennes au conflit sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève de 2012, sera engagée.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, et M. Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les parties concernées pour faciliter une solution politique et améliorer la situation humanitaire en Syrie. Des années de conflit en Syrie ont entraîné une misère indescriptible pour la Syrie et son peuple. Le peuple syrien aspire à ce que la paix soit rétablie le plus rapidement possible afin qu'il puisse rentrer dans le pays, se reconstruire et reprendre sa vie en toute tranquillité. Afin d'aider le Gouvernement et le peuple syriens à atteindre ces objectifs, la communauté internationale doit se concentrer sur les questions suivantes.

Premièrement, la communauté internationale doit continuer à faire pression en faveur d'un processus politique en Syrie. L'ONU doit renforcer sa coordination avec le Gouvernement syrien afin de faciliter la formation rapide d'une commission constitutionnelle qui soit représentative et acceptable pour les parties concernées. Dans le même temps, il faut tenir compte des préoccupations légitimes des parties concernées, y compris le Gouvernement syrien, d'une manière équilibrée, en vue de mettre en route un processus politique viable et durable. Les membres du Conseil de sécurité doivent maintenir leur unité et parler d'une seule voix pour appuyer l'action de l'ONU et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

Deuxièmement, la communauté internationale doit poursuivre la lutte contre les forces terroristes. Elle doit renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et adopter une norme unifiée pour combattre

toutes les organisations terroristes figurant sur la liste du Conseil afin d'empêcher leur retour, ce qui compromettrait les gains durement acquis sur le terrain en matière de sécurité. À Edleb, certains signes indiquent une résurgence d'organisations terroristes qui menacent la sécurité et la stabilité de la Syrie; nous ne devons pas fermer les yeux. La Chine appuie les efforts déployés par les parties concernées pour trouver une solution appropriée à la situation à Edleb.

Troisièmement, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour améliorer la situation humanitaire. Elle doit renforcer son assistance au pays en fonction des besoins humanitaires sur le terrain. Les opérations appropriées doivent être menées en stricte conformité avec les résolutions pertinentes et sur la base du respect de la souveraineté syrienne. La Chine accorde une attention particulière à la question humanitaire en Syrie - par des voies bilatérales et multilatérales, elle a fourni au peuple syrien, y compris aux réfugiés syriens au-delà des frontières syriennes, des fournitures humanitaires d'urgence et une aide en espèces d'un montant de 770 millions de yuan.

Quatrièmement, la communauté internationale doit trouver une solution appropriée à la question des réfugiés et poursuivre la reconstruction. Une amélioration fondamentale de la situation humanitaire en Syrie exige que la communauté internationale appuie activement le Gouvernement et le peuple syriens dans leur reconstruction économique et sociale afin de créer les conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées et d'aider le peuple syrien à rétablir sa confiance et à reprendre une vie normale. Le retour des réfugiés syriens contribuerait également à alléger la pression qui pèse sur leurs pays d'accueil.

La Chine appuie les efforts déployés par l'ONU en sa qualité de principal médiateur chargé de faciliter l'engagement des parties syriennes dans un processus politique sans exclusive afin de parvenir à un règlement acceptable pour les parties concernées et conforme au principe de la responsabilité et de la direction syriennes et à l'esprit de la résolution 2254 (2015). La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être préservées tout au long de ce processus. La Chine a toujours été favorable à une solution politique de la question syrienne et est prête à améliorer sa communication et sa coordination avec les parties concernées, y compris l'ONU, afin de jouer un rôle positif et constructif pour faire avancer le processus politique.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, et M. Rajasingham pour leurs interventions particulièrement éclairantes et je souhaite pour ma part revenir sur trois priorités complémentaires qui peuvent et doivent nous rassembler : la lutte contre le terrorisme; l'impératif de protection des civils; et la mise en œuvre d'une solution politique.

Notre première priorité commune est de continuer à unir nos forces contre le terrorisme en Syrie et d'assurer le respect des lignes de front en vue d'un cessez-le-feu national.

La défaite territoriale de Daech en Syrie, annoncée le 23 mars, marque, après la reprise de Raqqa et la chute du califat en Iraq fin 2017, une nouvelle étape importante dans la lutte contre l'organisation terroriste. Et nous souhaitons à nouveau rendre hommage ici au courage et la détermination des Forces démocratiques syriennes.

Mais ne nous y trompons pas. De même que ce serait une lourde faute politique de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous, ce serait une grave erreur d'appréciation de croire que le combat contre Daech est achevé et de passer à autre chose.

Cette victoire territoriale ne doit pas nous faire oublier, en effet, l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés pour prévenir une résurgence de Daech, sous une forme ou sous une autre. La menace que fait peser le groupe terroriste, qui a basculé dans la clandestinité tout en disposant d'importantes réserves financières, reste réelle. Il paraît dès lors essentiel de maintenir une solide capacité d'action contre cette menace terroriste, mais également de poursuivre nos efforts de stabilisation sur l'ensemble de la région afin de consolider les conditions d'une victoire durable.

À cet égard, l'annonce du maintien d'un contingent militaire américain dans le nord-est est une bonne nouvelle. La mainmise du groupe terroriste Hayat Tahrir el-Cham sur la quasi-totalité de la zone de désescalade d'Edleb reste également une grave source de préoccupation, comme plusieurs de mes collègues l'ont indiqué. Nous devons mener une réflexion commune pour apporter une réponse coordonnée à cette menace, tout en préservant l'accord de cessez-le-feu agréé par la Russie et la Turquie et endossé par le Sommet d'Istanbul. Une offensive aurait des conséquences humanitaires dramatiques

et provoquerait la dispersion des combattants, ce qui serait une menace pour notre sécurité à tous.

La récente recrudescence des bombardements par le régime et ses soutiens, en violation de ces accords, est à cet égard très inquiétante. Nous appelons à la cessation de ces bombardements. Dans le même esprit, la France souhaite réitérer ici l'importance d'un cessez-le-feu national, conformément à la résolution 2254 (2015). Toute action militaire qui remettrait en cause les lignes de front actuelles mettrait en péril le processus politique, serait déstabilisatrice pour la Syrie et la région, et risquerait de remettre en cause les acquis de la lutte contre le terrorisme. La population syrienne en serait à nouveau la première victime.

La deuxième priorité est humanitaire, alors que la situation sur ce plan reste désastreuse en Syrie. Nous appelons à nouveau toutes les parties à respecter leurs obligations telles qu'elles découlent du droit international humanitaire. Cette obligation, je le rappelle, n'est pas négociable. Je pense ici, notamment, à deux priorités absolues. D'une part, l'impératif de protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux; d'autre part, la garantie d'un accès humanitaire immédiat, sûr, complet, sans entraves et durable sur l'ensemble du territoire syrien, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au droit international humanitaire. Pour n'en prendre que quelques exemples, il est inacceptable que le régime continue d'entraver l'accès humanitaire dans la Ghouta orientale et le sud-ouest à dessein, en vue de punir les populations. De même, il est urgent qu'un nouveau convoi d'aide puisse être déployé au camp de Roukban; c'est une priorité immédiate et vitale.

Nous appelons ceux qui en ont les moyens à exercer les pressions nécessaires sur le régime pour qu'il autorise ce convoi et garantisse un accès humanitaire sûr et sans entraves aux zones qu'il a reconquises. Il est essentiel, par ailleurs, que le retour des déplacés de Roukban chez eux s'effectue dans le respect du droit international humanitaire et soit organisé en étroite coordination avec les Nations Unies. Il est impératif également d'accroître la réponse humanitaire dans le nord-est pour faire face à l'afflux de personnes déplacées. La France prend d'ores et déjà toute sa part à cet effort. Elle a débloqué des financements d'urgence importants pour soutenir la réponse humanitaire dans la région.

Le soutien aux populations syriennes et aux pays accueillant des réfugiés nécessite une mobilisation de tous et de tous les instants. À ce titre, les engagements

pris lors de la Conférence de Bruxelles III doivent être mis en œuvre sans délai. À titre national, la France a annoncé une contribution de plus d'un milliard d'euros pour la période 2019-2021.

Dans ce contexte, la troisième priorité, centrale, est politique. Seule une solution politique fondée sur la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) peut conduire à la stabilisation durable de la Syrie et de la région. Nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la commission comité constitutionnelle, pour autant qu'un accord sur sa composition et ses règles de fonctionnement soit trouvé, peut contribuer utilement au processus politique.

De façon plus générale, l'Envoyé spécial, M. Geir Pederson, dispose de tout notre soutien pour être à l'initiative sur la mise en œuvre de l'ensemble des aspects de la feuille de route. Cela passe notamment par trois éléments : un cessez-le-feu à l'échelle nationale, la mise en œuvre de mesures de confiance susceptibles de créer l'environnement sûr et neutre demandé par le Communiqué de Genève, et l'organisation d'élections libres et transparentes.

À cet égard, la volonté de l'Envoyé spécial de travailler sur la question des détenus et des personnes disparues, nous paraît particulièrement opportune et appelle notre plein soutien. Les Nations Unies sont seules susceptibles, en effet, de permettre des avancées réelles sur ces priorités. De même, chacun voit bien que seules des avancées concrètes dans les domaines que je viens d'évoquer permettront aux réfugiés d'envisager un retour chez eux. À ce jour, les conditions politiques et sécuritaires ne sont pas réunies pour permettre le retour volontaire des déplacés et des réfugiés en Syrie dans des conditions sûres et dignes, sous l'égide des Nations unies.

La France est extrêmement préoccupée par les informations faisant état d'arrestations arbitraires de réfugiés de retour chez eux par les services de sécurité syriens. S'agissant plus spécifiquement des zones reconquises par le régime, ces pratiques sont de surcroît en violation des accords de reddition. Nous en appelons à la responsabilité de la Russie comme garante de ces accords. Il lui appartient de faire pression sur le régime pour en faire respecter les clauses.

Des avancées irréversibles et crédibles vers une solution politique conditionnent également la reconstruction du pays, la normalisation des relations avec le régime, et la levée des sanctions. Il est essentiel et

urgent que le régime syrien s'engage de bonne foi dans cette voie.

Par-delà les différences réelles qui demeurent entre les membres du Conseil et qu'il serait naïf de sous-estimer, nos échanges d'aujourd'hui montrent aussi qu'il existe des convergences importantes entre nous sur les trois priorités que sont la lutte contre le terrorisme, l'impératif humanitaire, et la recherche d'une solution politique inclusive, fondée sur la résolution 2254 (2015).

Alors je voudrais aujourd'hui, au nom de la France, lancer un appel pressant pour que nous débranchions nos pilotages automatiques et travaillions sans attendre pour bâtir sur ces convergences et avancer ensemble vers la paix. Ce n'est plus mission impossible. Notre conviction est en effet qu'il existe aujourd'hui, pour la première fois peut-être depuis huit ans, une étroite fenêtre d'opportunité pour mettre un terme au conflit syrien. Alors sachons saisir ensemble cette opportunité par-delà les immenses difficultés qui demeurent sur la route. Il n'y a pas une minute à perdre.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de dire quelques mots en français.

J'aimerais bien porter à la connaissance de mes chers collègues une citation, en français, attribuée à l'ancien directeur du Musée du Louvre, André Parrot, mais aussi à un fameux archéologue français, qui s'appelle Charles Virolleaud. Pourquoi ces deux-là ? Parce que ces deux-là ont dit quelque chose de très important sur la Syrie, il y a belle lurette, mais qui devrait être rappelé par tout le monde.

Charles Virolleaud fut le premier archéologue qui a décrypté le premier ordre alphabétique ougaritique – qui est le premier ordre alphabétique dans le monde – sur le site d'Ugarit, sur la côte syrienne, à côté de la ville de Lattaquié. Donc, c'est de là que serait venue la citation suivante :

« Tout homme civilisé a deux patries : la sienne et la Syrie ».

Ceci m'amène à une autre citation attribuée à Diderot, qui aurait dit un jour :

« La politique n'est pas une anecdote frivole, mais plutôt une responsabilité ».

(l'orateur poursuit en arabe)

Mes collègues au sein du Conseil de sécurité se souviendront peut-être que, dès le premier jour de cette guerre terroriste menée contre mon pays par les gouvernements de certains pays bien connus, nous avons dit que l'objectif principal de cette guerre était de consacrer et de pérenniser l'occupation israélienne des territoires arabes, sur la base d'un plan établi par les États-Unis. La dernière décision du Président américain de reconnaître ce qu'il a appelé la « souveraineté israélienne » sur le Golan syrien occupé confirme la justesse de ce que nous avons dit à l'époque. Cela a mis en lumière le plan qui vise mon pays en particulier, et l'ensemble de la région en général. Il s'agit d'un plan criminel pour lequel le Gouvernement américain et ses alliés ont utilisé tous les outils à leur disposition. Ils ont utilisé tous les outils immoraux et illégitimes pour propager le chaos dans notre région et la détruire, afin de la diviser sur des bases religieuses et ethniques pour créer une nouvelle réalité comme celle qui avait été imposée par les colons en vertu des accords Sykes-Picot et de la Déclaration Balfour. Tout cela a été fait sous couvert d'idées et de théories dont certains politiques se sont fait l'écho, comme le chaos créatif et le nouveau Moyen-Orient.

Les États qui ont élaboré ces nouveaux plans d'occupation n'ont ménagé aucun effort pour les mettre en œuvre. Ils ont utilisé toutes les armes dont ils disposaient dans leur arsenal. Ils ont diffamé la religion. Ils ont encouragé les mouvements radicaux, extrémistes et takfiristes. Ils ont exercé des pressions politiques. Ils ont propagé de fausses informations. Tout cela s'est accompagné d'un appui aux terroristes et aux combattants étrangers regroupés sous diverses appellations et allégeances, notamment les terroristes de Daech et du Front el-Nosra, qui ont mené des attaques systématiques contre la Syrie, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Ils ont agi dans le cadre d'actes d'agression individuels et collectifs, ainsi que dans le cadre d'une coalition internationale illégale qui a commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans mon pays. En outre, cette coalition illégale a perpétré un terrorisme économique contre la Syrie au moyen de mesures coercitives unilatérales visant à renverser le Gouvernement syrien et ses institutions légitimes.

La coalition illégale qui a envahi Bagdad en 2003 a donné lieu à l'émergence d'Al-Zarqawi, qui était à la tête d'Al-Qaida en Iraq, puis d'Al-Baghdadi, qui était le chef du groupe terroriste Daech. La coalition illégale contre mon pays a donné naissance à une autre personnalité terroriste – Al-Julani – qui dirige le Front el-Nosra, et de toute évidence, ni Bagdad ni le Golan n'ont rien à voir avec ces terroristes et ceux qui partagent leur idéologie obscurantiste et takfiriste. Un dénommé Al-Baghdadi, originaire de Bagdad, a étendu son influence pour attaquer Bagdad. Aujourd'hui, on voit apparaître un nouveau personnage, Al-Julani, originaire du Golan, pour attaquer la Syrie et le Golan syrien. Ce n'est pas une coïncidence. Al-Baghdadi et Al-Julani ont été créés par le Pentagone.

Mais ils ne se sont pas arrêtés là. Les gouvernements ennemis de mon pays ont instrumentalisé la situation humanitaire et les souffrances indicibles de notre peuple pour porter atteinte à la crédibilité du Gouvernement syrien, à sa réputation et aux efforts considérables qu'il déploie pour aider les Syriens à sortir de cette situation déplorable. Nous pouvons voir le caractère implacable de ces pratiques dans le fait que les forces américaines et les organisations terroristes qui les appuient ont retenu en otage des milliers de civils non armés dans le camp de Roukban, dans la région de Tanf, pendant 1 791 jours, sans aucune considération pour leurs souffrances et leurs conditions de vie désastreuses, qui ont été constatées par l'ONU elle-même. À cet égard, nous rappelons que le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait dit que lorsque le deuxième convoi des Nations Unies était arrivé dans la région, une enquête avait été menée auprès des réfugiés de Tanf, et que l'ONU avait constaté que 95 % de ces réfugiés voulaient retourner dans leurs villages et villes - 95 % de ceux qui se trouvent dans le camp de Roukban. Je demande au Conseil : Pourquoi les Américains les retiennent-ils là-bas?

À cet égard, nous voudrions rappeler que le Gouvernement syrien a pris toutes les mesures nécessaires pour libérer les personnes détenues dans ce camp et mettre fin à leurs souffrances. Nous demandons au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'appeler toutes les forces illégales à se retirer immédiatement et sans condition des territoires syriens. Nous leur demandons également de faire pression sur les Américains pour permettre aux habitants du camp de se déplacer librement et sans entraves, pour garantir la sécurité des convois humanitaires afin de mettre fin aux

souffrances des habitants de ce camp et de démanteler ce camp.

Aujourd'hui, devant le Conseil, je voudrais dire de nouveau à Israël, Puissance occupante, et à ses partisans au sein de l'administration américaine, que miser sur la guerre qu'ils mènent contre mon pays depuis huit ans pour détruire la Syrie et affaiblir son rôle en tant que dirigeant arabe, islamique et régional a été une erreur monumentale et un échec cuisant.

Je réaffirme que la Syrie est disposée à poursuivre sa coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour lui permettre de mener à bien sa mission en facilitant le dialogue inter-syrien, en vue de parvenir à une solution politique qui servira les intérêts des Syriens, qui garantira la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays et de son peuple et qui permettra d'éradiquer le terrorisme et de mettre fin à la présence étrangère illégale en Syrie. Ces nombreuses questions font écho à ce que vous avez dit, Monsieur le Président. La Syrie réaffirme que le processus politique doit être dirigé et contrôlé par la Syrie. Le peuple syrien a le droit exclusif de décider de l'avenir de son pays, de la Constitution et de tout ce qui a trait à la souveraineté nationale, qui est du ressort du peuple syrien, sans ingérence étrangère, comme le prévoient le droit international, la Charte des Nations Unies et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant la Syrie.

Enfin, mon collègue, le représentant des États-Unis, a parlé, au début de sa déclaration, d'un garçon de 13 ans qui a été tué et brûlé. C'est un pur mensonge. Aucun garçon de 13 ans n'a été tué ni brûlé au début du conflit en Syrie. Je le répète. C'est un mensonge. En ce qui concerne Aylan Kurdi, l'enfant dont il a parlé, il s'agissait bel et bien d'un enfant syrien, mais il est mort sur les côtes de la Turquie, à cause de groupes de contrebandiers turcs qui embarquaient 300 personnes sur des bateaux d'une capacité maximale de 50 personnes. C'est à cause des groupes de contrebandiers turcs que les migrants se noyaient en Méditerranée.

En ce qui concerne Omran, l'enfant qui a fait la une du *New York Times*, on accusait le Gouvernement d'avoir bombardé Alep et tué cet enfant. Il a ensuite été prouvé que c'était faux et que cet enfant, Omran, était parti avec son père à La Haye et à Genève, et que tout ce que les gens avaient vu était un simulacre. On l'avait par la force fait ressembler à un enfant qui avait été grièvement blessé, et on lui avait dit ce qu'il devait

dire. Cet enfant et son père ont témoigné du fait qu'il s'agissait d'un mensonge.

Le représentant des États-Unis a parlé de meurtres perpétrés à Khan Cheïkhoun. Comme on dit en arabe, lorsqu'ils n'ont pas honte, les gens peuvent dire ce qu'ils veulent. Tout le monde sait qu'une commission d'enquête était censée se rendre à Khan Cheïkhoun, mais a refusé de le faire. Le site n'a pas été examiné. La mission des Nations Unies ne s'est pas rendue à Khan Cheïkhoun malgré le fait que nous avons insisté pour qu'elle le fasse et malgré les nombreuses demandes en ce sens que nous lui avons adressées à plusieurs reprises. Notre collègue des États-Unis a conclu qu'il y a eu des meurtres à Khan Cheïkhoun en raison d'une attaque perpétrée par le régime syrien, comme il dit. Il s'agit d'un mensonge honteux.

Notre collègue des États-Unis a également dit qu'il voulait envoyer un troisième convoi humanitaire à Roukban. Je le répète, l'ONU et l'OCHA ont attesté du fait que 95 % de la population de ce camp souhaite le quitter. Dans ce cas, pourquoi envoyer un troisième ou un quatrième convoi humanitaire si l'objectif réel n'est pas de perpétuer cette situation anormale? Ils veulent continuer de faire chanter la Syrie et la communauté internationale en utilisant les réfugiés syriens à Roukban. Laissez-les partir. Le Gouvernement syrien veut qu'ils quittent le camp. Les véhicules sont prêts à les emmener. Le Croissant-Rouge arabe syrien est prêt. Laissez-les partir, et mettez fin à ce chantage.

Les États-Unis imposent des sanctions économiques à la Syrie, mais également à ceux qui l'aident. Les sanctions les plus récentes imposées par les États-Unis sont la publication, hier, par le bureau lié au Département du trésor qui contrôle les actifs, d'une nouvelle circulaire menaçant d'embargo les navires qui transportent de l'aide humanitaire vers la Syrie. Mais notre collègue des États-Unis veut envoyer de l'aide à Roukban. Je dis qu'il verse des larmes de crocodile concernant la situation humanitaire du peuple syrien, car, dans le même temps, son gouvernement empêche ces navires de transporter l'aide humanitaire vers la Syrie.

En ce qui concerne les positions qui ont été libérées par les prétendues Forces démocratiques syriennes et par les forces des États-Unis, les Américains peuvent-ils nous dire où sont les dirigeants de Daech? Où sont-ils? Daech a été éliminé, n'est-ce pas? Alors, où est Al-Baghdadi? Où sont les dirigeants? Où sont-ils, lui et son groupe? Où sont les combattants de Daech? Qu'est-il arrivé à ces personnes? Qu'en est-il des enquêtes?

D'où proviennent les informations? D'où venaient ces personnes? Qui les a envoyées? Qu'en est-il de l'obligation de rendre des comptes à cet égard? Qui va demander des comptes pour les crimes commis par les terroristes de Daech en Syrie et en Iraq? Pourquoi leurs dirigeants se cachent-ils ou sont-ils cachés désormais? Ils ont été transférés dans des camps spéciaux sous le contrôle des États-Unis. Pourquoi? Pourquoi ne divulguons-nous pas l'identité des personnes qui ont été arrêtées? Qui sont ces dirigeants? Ou bien les États-Unis envisagent-ils de les réutiliser en les envoyant sur un autre front, ailleurs?

J'attends des réponses de mon collègue des États-Unis à toutes ces questions.

La Syrie est victime de manipulation de la part des services de renseignement sous les auspices des États-Unis d'Amérique. C'est ce que Hamad bin Jassim bin Jaber Al Thani, ancien Premier Ministre du Qatar, a déclaré. Il a indiqué que le Qatar avait dépensé 137 milliards de dollars pour détruire la Syrie sur la base d'une directive de Washington. C'est une honte. Ni plus ni moins.

La séance est levée à 12 h 35.